

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 254, avril-mai 2012

Page

1 Remous dans l'Ouest	E. VAN SEVENANT
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT	
2 La terre nourrit l'animal et l'animal nourrit la terre	Frères des Hommes
3 PHOTOS	
4 La réparation de la fistule nécessite des compétences d'experts	D. MUKWEGE et N. LINDGREN
7 La traversée du fleuve	DJENABOU KONÉ
10 La "malédiction" de Shinkolobwe	G. SMEDTS
12 Fondation Père EVERARD	
CULTURE ET SOCIÉTÉ	
13 La mobilisation des associations de migrantes	Le CFAH
23 Regards des personnes d'origines africaines sur la Suisse	J. BAGALWA MAPATANO
PERSPECTIVES ET POLITIQUE	
35 Qui a la RD Congo contrôle l'Afrique et le monde (?)	J.-P. MBELU
À TRAVERS LIVRES ET REVUES	
37 J. OMASOMBO T. (sous la dir.), RD Congo, Haut Uélé trésor touristique	E. VAN SEVENANT
38 J. BURGRAFF, Témoins fidèles. Kongolo 1962-2012	F. VERGEZ
39 PHOTOS	
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 274	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 50^{ème} année : Année académique 2011-2012.

<u>abonnement ordinaire</u> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

<u>abonnement de soutien</u> :	25 €
--------------------------------	------

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGD.

Remous dans l'Ouest !

Étonnante et passionnante Afrique : deux pays voisins, deux situations à la fois parallèles dans le temps et complètement à l'opposé l'une de l'autre. Le Mali où quand j'écris ces lignes une junte militaire a pris le pouvoir dans la capitale et a mis (provisoirement ?) de côté le Président légitime. Et au même moment, au Sénégal, c'est le Président lui-même qui tentait un "coup d'État" en voulant se faire réélire une troisième fois à l'encontre de la normalité constitutionnelle. Décidément, la démocratie à l'occidentale a parfois bien du mal à s'implanter.

Si au Mali la situation reste momentanément confuse sur fond de revendications autonomistes des populations touarègues du Nord et d'interventions islamistes de type extrémiste, au Sénégal par contre, alors que beaucoup craignaient un déchirement à l'ivoirienne et des violences incontrôlées, la raison l'a emporté et le Président WADE a reconnu la victoire de son rival MACKY SALL. On a donc craint un moment que le "Gorgui" ne se fasse réélire pour préparer l'avènement futur de son fils Karim et faire du Sénégal, à l'exemple d'autres pays de la région, une dynastie héréditaire. Car la tentation de l'héréditisation du pouvoir est bien présente comme le montrent les exemples réussis du Togo (les EYADEMA), du Gabon (les BONGO), de la RD Congo (les KABILA) ou ceux qui ont avorté (en Égypte et en Libye où cela se préparait également).

Une autre crainte était aussi manifeste : celle que la classe politique de l'opposition ne puisse résister à d'éventuelles tentatives de corruption par l'argent ou par des promesses de postes enviables à recevoir une fois assurée la réélection du Président en place. Cela s'est vu bien souvent en Afrique mais là non plus ce ne fut pas le cas. On peut donc affirmer qu'il s'agit ici du témoignage patent d'une réelle maturité politique et on ne peut qu'en féliciter les différents protagonistes.

Le Sénégal renoue donc ainsi avec la bonne tradition d'une transition réussie comme ce fut le cas avec SENGHOR et ABDOU DIOUF ; c'est donc une excellente nouvelle car il aurait été bien regrettable d'enregistrer une marche arrière dans le processus électoral légaliste. Et notons en passant que c'est la tradition démocratique sénégalaise, cette "force citoyenne" et non le nombre des observateurs internationaux qui a empêché le régime en place de pratiquer la fraude électorale. On a même vu les califes, les chefs de confrérie, se mettre en retrait du jeu électoral pour ne pas le fausser. Puisse maintenant l'autre pays, le Mali, suivre l'exemple de la légitimité et régler ses problèmes pacifiquement, dans le respect de la Constitution. Car une fois évacué l'épisode peu convaincant du putsch militaire, il faudra bien qu'un accord intervienne entre les autonomistes Touaregs du Nord et le Gouvernement central de Bamako et cela pourrait se faire sur la base, non pas d'une partition dénoncée par avance par la CEDEAO, mais dans le cadre d'un Mali fédéralisé qui serait plus conforme aux souhaits de la population de l'Azawad. Et dans ce cas, l'Afrique pourrait se féliciter de compter un État supplémentaire ayant réussi sans dégâts importants d'orienter son destin vers plus de stabilité.

E. VAN SEVENANT

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

La terre nourrit l'animal et l'animal nourrit la terre

À Guelakh, dans la région de Saint Louis au Sénégal, de plus en plus d'agriculteurs sénégalais s'intéressent à une expérience particulièrement porteuse. En effet, dans ce milieu aride, une ferme verdoyante et active s'est progressivement développée, un projet dont les mots-clés sont agriculture, élevage et reboisement. Peu à peu, 17 fermes sont ainsi apparues dans la région, s'inspirant de cette expérience lancée par OUSMANE et Doudou SOW, fondateurs du "Groupement des Jeunes Éleveurs de Guelakh". Frères des Hommes a rencontré OUSMANE sur le terrain qui nous a décrit le principe de système cyclique régissant le fonctionnement de cette ferme qui garantit par ailleurs la sécurité alimentaire des habitants.

"**L**a place de l'élevage dans le domaine agricole est indispensable. Selon moi, l'agriculture ne peut pas être durable sans l'élevage. Pourquoi ? La terre se nourrit des déjections des animaux. Au Sénégal, depuis l'indépendance, on a effectivement assisté à une forte régression de l'agriculture vivrière et on a vu que les terres s'appauvrirent d'année en année. Nos arrière-grands-parents disposaient de superficies agricoles très petites, mais ils parvenaient à avoir un rendement très intéressant, à développer des cultures vivrières, du mil par exemple. Ils pouvaient alors conserver ces céréales dans leur grenier, ce qui leur garantissait de la nourriture jusqu'à la fin de l'année. Mais, avec l'introduction des cultures d'arachides et de coton au Sénégal par l'Europe, les paysans ont commencé à exploiter énormément la terre, à cultiver de grandes superficies avec des intrants, des engrais et produits chimiques donnés par l'État. On a alors constaté que les rendements commençaient à baisser et que les agriculteurs n'arrivaient plus à joindre les deux bouts. En effet, les cultures d'arachides et de coton ont remplacé les cultures vivrières et c'est une des raisons qui explique les difficultés actuelles du Sénégal. Avec ce type de cultures, les terres se sont appauvries.

À Guelakh, nous sommes conscients de ce problème parce que nos familles l'ont vécu et nous avons tout fait

pour ne pas tomber dans ce système de monoculture et d'agriculture intensive. L'intégration de l'agriculture et de l'élevage reste le noyau de notre projet. Nous y tenons beaucoup. Chaque fois qu'un membre rejoint notre projet, nous lui expliquons que la ferme et les animaux sont une priorité pour asseoir l'activité. À côté de cela, on développe alors les cultures. Et pour que les cultures donnent bien, il faut suffisamment de fumier organique. À cela s'ajoute également la pratique du reboisement. Agriculture, élevage et reboisement, tel est notre cheval de bataille pour arriver à un développement durable et rentable. C'est la clé du projet Guelakh.

La ferme, c'est important. Traditionnellement, les animaux se promenaient de-ci, de-là et il y avait une perte car les déjections séchaient un peu partout sous le soleil, perdant également leur valeur potentiellement nutritive pour les cultures. La stabulation des animaux permet de recueillir les déjections animales. Avec le paillage, par exemple, cela permet de faire un compost que nous conservons et utilisons pour les champs. Ce type d'agriculture, pour moi, c'est l'avenir. Si le paysan n'a pas d'animaux et ne pratique pas l'élevage, il utilisera des engrais chimiques qui nourrissent la plante, mais pas la terre.

Nous faisons un grand travail de sensibilisation à Guelakh afin d'intégrer agriculture et élevage. On montre aux

gens que le fumier organique est préférable aux engrais chimiques car on sait qu'il nourrit à la fois la terre et la plante. Or, les engrais chimiques nourrissent la plante, mais tuent la terre. On explique aux gens que grâce à ce fumier naturel, ils ne doivent pas dépenser d'argent pour acheter des intrants chimiques et que le fumier organique est à leur disposition gratuitement ! Dans cette optique, l'animal reste indispensable.

L'animal doit nourrir la terre et la terre doit nourrir l'animal. Quand tu nourris très bien la terre, la terre va rendre sa part à l'animal. Si le paysan a un bon rendement agricole, les déchets de ses cultures retourneront à l'animal. C'est un cercle fermé indispensable.

On fait de même lorsque nous produisons du fromage. Tous les déchets provenant du lait peuvent être donnés à nos animaux, aux canards, aux poules pour les abreuver. On peut donner le sérum de lait de chèvres aux moutons, par exemple ; ça marche très bien ! Il n'y a rien à perdre !

Et c'est la même chose avec les arbres ! À Guelakh, nous avons planté beaucoup d'arbres qui donnent des gousses ; celles-ci constituent un bon

aliment pour l'animal. Il est vrai que chez nous, pour faire du feu, pour préparer les repas, nous avons besoin de bois. Il y a donc un risque de déforestation. Mais nous y pensons et nous reboisons pour permettre aux familles d'être autonomes. Ces arbres sont essentiels pour la population car les racines permettent de fixer la terre, d'empêcher l'érosion. Ce système d'agroforesterie reste indispensable pour nous.

En résumé, c'est simple : agriculture, élevage et reboisement. Si vous faites le tour de la ferme, de notre centre à Guelakh, vous verrez tout ce que nous avons mis en place dans ce sens. Au fur et à mesure, les gens s'intéressent au projet et veulent faire pareil. La demande de formations va croissant. L'accompagnement de Frères des Hommes a été important et nous a permis de mûrir le projet progressivement pour qu'il puisse être utile à d'autres, pour que d'autres puissent s'en inspirer, l'utiliser. Nous nous réjouissons du partenariat qui existe ainsi entre d'une part, Frères des Hommes et d'autre part, la ferme de Guelakh et l'union interprofessionnelle des agropasteurs. D'autres peuvent maintenant en profiter et c'est là un facteur de développement adapté à notre réalité".

© Propos recueillis par Frères des Hommes

La réparation de la fistule nécessite des compétences d'experts

La fistule est très répandue en RD Congo. Elle a des conséquences dévastatrices pour les femmes affectées et leurs familles. En outre, elle empêche une grande partie de la société de prendre part dans les activités économiques et sociales et de contribuer au développement du pays. Le problème reçoit de plus en plus d'attention internationale et nationale, mais il est impératif que des normes soient mises en place pour prévenir et réparer la fistule de la meilleure façon. Le traitement est possible par la chirurgie reconstructive, qui nécessite une formation spécialisée – une tentative ratée peut rendre la fistule irréparable. Les bailleurs de fonds internationaux ainsi que les autorités nationales doivent prendre leurs responsabilités et veiller à ce qu'uniquement des prestataires certifiés effectuent des réparations de la fistule et des césariennes.

La fistule : un fardeau inutile pour les femmes et la société congolaises

L'hôpital de Panzi est l'un des rares hôpitaux de la RD Congo ayant des compétences dans le domaine de la

réparation de la fistule. Entre 2009 et 2011, les chirurgiens de l'hôpital ont effectué 755 opérations de la fistule, et bien qu'il n'y ait pas de données exhaustives, il est évident que la fistule est très répandue dans l'Est de la RD Congo. En septembre 2011, du personnel de

l'hôpital de Panzi a visité la province du Kasai-Oriental afin d'apporter des services médicaux spécialisés aux femmes de la province. Pendant six semaines, l'équipe a réparé 138 fistules et en a documenté des centaines de plus.

La fistule obstétricale est un trou entre la vessie et le vagin, ou entre le rectum et le vagin. Elle a de terribles conséquences physiques pour les femmes concernées, telles que les fuites incontrôlées d'urine et parfois d'excréments. Vivre avec la fistule peut conduire à l'isolement lorsque les femmes sont exclues des activités quotidiennes, ou incapables d'y participer, au sein même de leurs propres familles. Comme le montre une étude sur le résultat chirurgical de la fistule obstétricale à l'hôpital de Panzi, publiée en 2011¹, 14 % des femmes qui ont une fistule depuis moins de cinq ans ont été abandonnées, sont divorcées ou séparées, alors que ce pourcentage passe à 23 % pour les femmes qui ont souffert d'une fistule pendant cinq à dix ans.

La fistule affecte non seulement l'individu ou la famille, mais elle a aussi un impact sur la société toute entière. Avec la forte prévalence de la fistule en RD Congo, une grande partie de la population ne peut pas contribuer au développement du pays. De mauvais soins de santé maternelle en combinaison avec la pauvreté, le manque de sensibilisation et l'insuffisance des infrastructures contribuent à des niveaux élevés de la fistule en RD Congo, où le taux de mortalité maternelle est parmi les plus élevés dans le monde. Un manque de soins obstétricaux d'urgence en raison d'établissements de soins de santé gravement endommagés signifie que les femmes ont tendance à accoucher à

domicile avec des accoucheuses traditionnelles non formées.

En outre, l'accès aux soins de santé disponibles est rendu difficile en raison de l'insécurité, des longues distances et des coûts élevés des soins. Dans de nombreux cas, la formation insuffisante et le manque de personnel de santé expérimenté ont pour résultat que les femmes ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin - même lorsqu'elles peuvent accéder à des établissements médicaux.

Une mauvaise chirurgie diminue les possibilités d'un rétablissement complet

Dans l'étude citée ci-dessus, réalisée à l'hôpital de Panzi sur 595 patientes de la fistule (couvrant la période 2005-2007), 97 (17,1 %) fistules étaient supposées être des complications résultant d'interventions antérieures, dont 69 (71,1 %) impliquaient une césarienne ou une hystérectomie d'urgence (ablation chirurgicale de l'utérus) lors d'un accouchement. Puisqu'un grand nombre de fistules sont liées à des interventions chirurgicales, il est nécessaire d'améliorer la formation aux méthodes obstétricales, y compris l'accouchement vaginal assisté, dans l'Est de la RD Congo.

Les recherches indiquent en outre que la possibilité d'un rétablissement complet de la fistule diminue lors de chaque intervention chirurgicale, avec un taux d'échec étant presque cinq fois plus élevé après trois ou plusieurs interventions chirurgicales. De même, le risque d'une incontinence persistante, malgré une fermeture réussie de la fistule, triple après trois ou plusieurs interventions chirurgicales. Pour augmenter les chances d'une maîtrise totale de la miction, il est donc important que la première tentative de réparer une fistule soit réalisée par un spécialiste qualifié. Une assistance expérimentée pendant l'accouchement ou le fait d'être référé à un médecin qui peut effectuer une césarienne peut prévenir un accouchement prolongé et difficile. De cette façon, une sage-femme qualifiée peut efficacement

¹ SOLBJØRG SJØVEIAN, SIRI VANGEN, Denis MUKWEGE3 & Mathias ONSRUD : Surgical outcome of obstetric fistula : a retrospective analysis of 595 patients. Publié dans : Acta Obstetrica et Gynecologica Scandinavica, Nordic Federation of Societies of Obstetrics and Gynecology 90 (2011), p. 753-760.

prévoir et prévenir les complications, y compris la fistule. D'autre part, une césarienne mal effectuée peut provoquer une fistule, et une intervention chirurgicale mal effectuée peut rendre la fistule irréparable.

Des prestataires certifiés pour des soins efficaces de la fistule

L'expérience de l'hôpital de Panzi indique qu'il y a un besoin urgent de certification et de coordination des soins de la fistule en RD Congo. Afin d'éviter les graves conséquences des interventions non qualifiées, uniquement des prestataires certifiés devraient effectuer des réparations de la fistule et des césariennes. La mise en œuvre d'un système de certification, supervisé par les structures sanitaires nationales, augmenterait l'offre de soins plus efficaces de la fistule pour les femmes.

Bien que certains cas de la fistule soient relativement faciles à réparer, et d'autres plus complexes, tous exigent des compétences spécialisées du chirurgien ; des compétences qui s'obtiennent en suivant un programme de formation approfondie, et un maintien de la connaissance par une pratique régulière des compétences spécialisées. Le docteur Denis MUKWEGE, le directeur médical de l'hôpital de Panzi, recommande neuf mois de formation visant à obtenir les compétences nécessaires pour traiter les cas simples.

L'hôpital de Panzi se félicite de l'attention accrue accordée à ce problème et du fait que d'autres acteurs s'impliquent, mais il reste un besoin urgent de création

de politiques globales et ciblées dans ce domaine, combinée avec une formation suffisante et la certification des médecins pratiquant la chirurgie de la fistule.

Le personnel des hôpitaux généraux à travers la province devrait avoir des compétences suffisantes pour prévenir la fistule et pour effectuer des interventions chirurgicales simples liées à l'accouchement, comme les césariennes, mais il devrait aussi pouvoir identifier les cas qui doivent être référés à un spécialiste de la réparation de la fistule. Compte tenu du manque considérable de gynécologues et de chirurgiens formés en RD Congo, l'hôpital de Panzi a l'expérience et l'infrastructure nécessaires pour être l'acteur principal dans la formation du personnel médical aux soins de la fistule - et dans la diffusion de ces compétences à travers la province. Une grande partie des chirurgiens de la région, spécialisés dans la chirurgie de la fistule, sont à l'hôpital de Panzi. Si les soins de santé primaires sont améliorés et si l'hôpital ne reçoit que les cas qui ont besoin de soins spécialisés, il reste une capacité suffisante pour couvrir les besoins de la province.

Une certification des soins de la fistule facilitera la prise de décision des bailleurs de fonds quant à un financement sur la base d'un système mieux coordonné pour les prestataires de soins dans le Sud-Kivu. Le traitement de la fistule doit respecter le principe " d'abord, ne pas nuire ", qui dans ce cas signifie que les bailleurs ne devraient pas financer des formations de réparation de la fistule qui ne répondent pas aux exigences minimales.

Dr. Denis MUKWEGE
Médecin Directeur, Panzi Hospital

Niclas LINDGREN
Director, PMU (l'Agence Humanitaire et de Développement de
l'Église pentecôtiste suédoise, partenaire à long terme)

www.panzihospital.org www.pmu.se

La traversée du fleuve ("Loumbougol Tiangol")

NDLR : En 2011 à Charleroi, Madame DJENABOU est intervenue plusieurs fois, dans le cadre des activités de son ASBL Femmes Africaines ou en collaboration avec d'autres associations, sur le thème des mutilations génitales féminines (MGF). On trouvera ci-dessous le texte d'un de ses exposés.

L'ASBL Femmes africaines

Association de fait depuis le 10 Juin 2008, elle est passée au statut d'ASBL le 15 Juin 2010.

L'association est née de mon parcours et de l'envie d'aider les autres. Nous avons principalement comme **objectif principal de lutter contre les mutilations génitales, le mariage forcé et le mariage précoce.**

Je m'appelle DJÉNABOU KONÉ. D'origine ivoirienne, je viens d'une famille d'intellectuels. Mes parents n'ont pas souhaité que je sois excisée mais le destin en a voulu autrement.

Un jour, je me rappelle comme si c'était hier, j'avais 9 ans, j'étais partie en vacances scolaires chez ma tante maternelle. Comme elle savait que je n'étais pas excisée, elle a sauté sur l'occasion pour s'en occuper. Un jour, elle m'a dit qu'elle avait un cadeau pour moi, elle m'a isolée et c'est là que j'ai subi la MGF.

Depuis ce jour, j'ai eu un sentiment d'injustice et je me suis révoltée contre cette pratique. À mes 18 ans, avec ce sentiment d'injustice, j'ai commencé à faire des sensibilisations. Entre temps, il y a eu beaucoup de jeunes étudiants qui ont rejoint ma cause. En Afrique, toutes les couches sociales sont confrontées aux MGF car n'importe qui peut prendre la décision à la place des parents.

Brisons les tabous

Il y a des pratiques que nos ancêtres eux-mêmes, s'ils revenaient à la vie,

trouveraient caduques et dépassées (Amadou HAMPATÉ BÂ)

Définition

La MGF ou mutilation génitale féminine (dont l'excision) est l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins.

Types de mutilations

Type 1 (clitoridectomie) : elle consiste à retirer la peau recouvrant le clitoris ainsi qu'à enlever une partie ou la totalité du clitoris ;

Type 2 (excision): le plus courant et sans doute le plus connu, c'est une ablation du clitoris et une ablation partielle ou totale des petites lèvres ;

Type 3 (infibulation) : considéré comme la forme la plus extrême, elle consiste en l'excision du clitoris et des petites lèvres ainsi qu'en l'incision des grandes lèvres, qui sont ensuite cousues. À la suite de cette intervention, l'ouverture vaginale disparaît pour laisser la place à un minuscule orifice permettant le passage de l'urine et du sang menstruel ;

Type 4 (autres pratiques) : ex. : l'étirement du clitoris, le perçage des petites ou des grandes lèvres.

Les raisons des mutilations génitales

La MGF est pratiquée pour des motivations de plusieurs ordres :

- Sexuel : pour contrôler ou réduire la sexualité féminine.
- Sociologique : pour initier les filles à devenir des femmes, assurer leur

insertion sociale et maintenir la cohésion sociale.

- Hygiénique et esthétique : ça rend la femme plus belle et plus désirable car on dit que le clitoris est laid
- Sanitaire : cela favorise la fécondité et la survie de l'enfant.
- Religieux : parce que ce serait la religion qui l'impose.

Qui est concerné ? Comment ?

Les victimes

La MGF est surtout pratiquée sur les fillettes et les adolescentes de 4 à 14 ans et chez d'autres ethnies c'est vers l'âge adulte et dans d'autres cas chez des nourrissons.

Le jour de la cérémonie, les fillettes sont conduites par leur grand-mère ou leurs tantes en un coin retiré de la brousse où elles subissent l'excision. Elles ignorent ce qui les attend car on ne parle pas de l'excision aux enfants. Donc les victimes ne sont préparées à rien.

Après la cérémonie, elles revêtent une ceinture particulière. Les couleurs et le style de ceinture diffèrent selon les ethnies.

Durant plusieurs jours, le chant est leur seule occupation ; à la maison, elles reprennent en chœur les chants appropriés. On associe à cette période une initiation pour les devoirs ou les interdictions (ex. : ne pas voler, ne pas mentir, travaux ménagers ...)

Les exciseuses

Exciseuses de mère en fille ou sages-femmes reconverties, elles savent que cette pratique est néfaste à la santé des fillettes et des femmes. Mais elles sont confrontées à la tradition et aux besoins financiers.

Lors de nos séjours et de nos interventions en Afrique, lorsque l'on fait des sensibilisations chez les exciseuses, à

chaque fois la réponse est la même : "On sait que ce n'est pas bien mais c'est notre seule source de revenu ". Elles n'ont pas beaucoup de choix.

Mais par contre, si elles ont une autre activité, elles sont prêtes à arrêter. C'est ainsi que nous avons eu l'idée de créer des coopératives (teinture, couture, savonnerie...). Nous avons déjà signé des conventions avec 15 exciseuses.

L'entourage

Pourquoi des millions de parents à travers le monde sont-ils prêts à mutiler ainsi leurs enfants ? Les raisons sont à trouver dans les contraintes sociales, les superstitions, les traditions ancestrales et la religion.

Ceux qui décident de telles pratiques n'agissent pas en pensant faire du mal à leurs enfants. Bien au contraire ils souhaitent faciliter l'intégration sociale de leur petite fille, éloigner d'elle le mauvais sort, la maladie, la folie, la stérilité, etc.

L'excision serait garante d'une vie chaste, éviterait l'adultère à la femme et assurerait que la virginité de la jeune fille soit préservée jusqu'au jour du mariage.

L'excision favoriserait la position de la femme au sein de son foyer et même la naissance des fils si précieux. La pression familiale joue un rôle important : les belles-mères issues d'ethnies qui pratiquent l'excision n'acceptent pas une bru non excisée au sein de la famille ; elles la jugent impure et refusent qu'elle prépare les repas. Elle est la risée des autres femmes.

Excision et religion

"L'excision est une coutume qui n'a rien à voir avec la religion" (Cheikh TANTAWI)

Excision et santé

Tant au niveau physique que psychologique, les conséquences

immédiates et à long terme des MGF sur la santé des femmes sont nombreuses et néfastes.

Sectionner des organes génitaux externes occasionne une douleur intense, intolérable, accompagnée de peur et parfois d'un état de choc important, pouvant marquer une femme à vie.

Les MGF sont aussi à l'origine d'infections multiples et sont susceptibles d'entraîner des complications gynécologiques ou obstétricales.

Au plan sexuel, en raison de l'ablation du clitoris, les MGF peuvent entraîner une altération marquée de la sensibilité sexuelle, une incapacité à atteindre l'orgasme et une baisse de plaisir et de satisfaction au niveau sexuel chez les femmes.

Par ailleurs, les rapports douloureux consécutifs aux mutilations peuvent engendrer un dysfonctionnement sexuel pour la femme de même que pour son partenaire.

Quelques réponses apportées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a une position bien claire par rapport aux mutilations génitales féminines, proclamant que l'on doit y mettre fin. L'OMS déclare que de telles pratiques ne devraient jamais être médicalisées (être faites par des professionnels de la santé dans un établissement reconnu), sans quoi l'on contribuerait à les perpétuer et à les rendre légitimes.

En Europe entre autres, il existe plusieurs types de traitement (ex. : intervention chirurgicale de reconstruction du clitoris) qui peuvent apporter une réponse médicale aux problèmes qu'engendre l'excision. Mais la reconstruction physique ne garantit pas toujours la reconstruction psychologique.

Dans tous les cas, rien ne vaut la prévention et donc le changement de mentalité ou la reconversion des exciseuses. De nombreuses associations commencent à imposer leur voix et à obtenir des résultats.

Avec les flux migratoires, l'excision se pratique dans tous les coins du monde.

Les femmes immigrées provenant de communautés où les MGF sont des pratiques courantes sont donc confrontées à une perception très différente des MGF, du statut de la femme ainsi qu'à de nouvelles valeurs socioculturelles définissant cette perception.

Excision et émigration

Certaines difficultés supplémentaires s'ajoutent aux effets directs de l'excision sur la santé: la peur de se confier, y compris au personnel médical, et donc le risque de ne pas soigner les traumatismes physiques et psychologiques.

Les femmes migrantes ayant subi une quelconque forme de MGF peuvent avoir des interrogations ou un besoin de s'exprimer par rapport à cette expérience. Pour se faire, elles peuvent communiquer avec un ou une sexologue qui sera en mesure les écouter et de les guider.

D'où la nécessité d'informer / de former le personnel médical à l'accueil des patientes concernées.

Conclusion

Je lance un appel solennel à toutes les femmes qui, de près ou de loin, sont confrontées aux MGF d'oser BRISER LE TABOU, de sortir de leur isolement pour revenir sur la bonne rive et éviter à d'autres de traverser ce fleuve-là.

Djénabou KONE
ASBL Femmes Africaines

La "malédiction" de Shinkolobwe

Exploitation artisanale de l'uranium au Katanga (RD Congo)

La "ceinture de cuivre" du Katanga (RD Congo), contient 34% des réserves mondiales de cobalt et 10% de celles de cuivre mais aussi de l'uranium. Elle s'étend depuis la banlieue de Lubumbashi, jusqu'à Kolwezi. Le site de Shinkolobwe, à 30 km de Likasi, est particulièrement célèbre pour avoir fourni l'uranium utilisé dans les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki.

L'Union Minière commença l'exploitation de cette mine en 1921 pendant la période coloniale. Peu prisés à l'époque, les minerais riches en uranium étaient enfouis dans les puits désaffectés de la mine. À partir de 1936, l'intérêt pour l'uranium se développe et ces minerais seront exploités, jusqu'en 1939 quand des inondations viendront interrompre l'exploitation. Celle-ci reprendra entre 1942 et 1944 à la demande expresse des États-Unis. L'uranium sera offert par le gouvernement belge en exil dans le cadre du projet "Manhattan" pour la conception des premières armes atomiques. La Belgique bénéficiera en échange du transfert technologique des réacteurs nucléaires. Les premiers furent construits à Mol en 1952 et à l'université de Léopoldville en 1959. Avec l'indépendance, l'exploitation de la mine fut stoppée. Jusqu'en 1997, la société nationale congolaise Générale des Carrières et des Mines (Gecamines) assure la sécurité du site. Au début de 1997, isolé politiquement et financièrement (ses avoirs à l'étranger sont bloqués), le Président MOBUTU charge la GECAMINES de la vente des résidus uranifères de Shinkolobwe. La société GFI (Georges Forrest International) se chargera du transport de l'uranium vers la Finlande pour le compte d'un client resté jusqu'ici anonyme. En avril 1997, le nouveau pouvoir dirigé par Laurent KABILA ordonne à la Gécamines de se retirer du site. Les anciens "creuseurs" désœuvrés de la Gécamines

entreprennent alors l'exploitation artisanale de plusieurs mines dont celle de Shinkolobwe.

Le 19 février 1999, le ministre des mines du gouvernement congolais autorise la création d'une structure d'encadrement des creuseurs et des négociants, l'EMAK (Exploitants Miniers Artisanaux du Katanga). Les creuseurs doivent obligatoirement y adhérer et verser une taxe pour continuer leur activité.

Le 9 avril 2003, trois semaines après le début de la guerre en Irak, et dans le contexte de la reprise de la course aux armes nucléaires, l'AIEA (Agence Internationale pour l'Énergie Atomique) fait signer un accord obligeant le Congo à rendre compte de ses exportations d'uranium. Des rumeurs d'exploitation à Shinkolobwe provoquent une mission d'inspection de l'AIEA dont la conclusion sera : "la possibilité que de grandes quantités d'uranium soient extraites et exportées est inquiétante". Sous cette pression internationale, le 27 janvier 2004, Joseph KABILA signe le décret classant Shinkolobwe en zone interdite à l'exploitation minière. Le site est placé sous la surveillance de l'armée. Mais l'exploitation, devenue clandestine, continue. Les militaires, mal, voire pas payés, perçoivent un droit de passage quand ils n'organisent pas eux-mêmes des creuseurs pour leur compte. Cette exploitation ne pourra pas être ignorée lorsqu'en juillet 2004, un grave éboulement dans les galeries fera une trentaine de morts d'après les familles des creuseurs ensevelis dans la mine ce jour-là. Une quinzaine de corps seront retrouvés. Le bilan officiel des autorités fera mention de 8 décès. Le gouverneur du Katanga ordonne alors la mise en pratique effective de l'arrêté présidentiel et l'évacuation des 15.000 habitants du village de Shinkolobwe endéans les 8 jours. Le village sera détruit et brûlé par

l'armée début août 2004. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (PNUE / BCAH) sont chargés d'une mission d'inspection en octobre 2004 qui conclut à des risques importants d'éboulements ainsi qu'à une potentielle exposition chronique à la radioactivité ionisante. Tous ces événements ralentiront fortement les activités minières à Shinkolobwe, la réduisant à la clandestinité nocturne. Mais le problème ne sera que déplacé vers d'autres sites de la région, comme ceux de Sandra, Miringi-Milele, Luswishi, etc.

En janvier 2008 à Kinshasa, lors d'une visite éclair, le Président SARKOZY signe un accord avec le gouvernement congolais, confiant le monopole de la prospection et de l'exploitation de l'uranium en RD Congo à la société AREVA. L'expérience au Niger de la gestion des mines d'uranium par AREVA, laisse à penser qu'il serait étonnant que les droits et la sécurité des travailleurs soient la priorité.

Le quotidien des creuseurs consiste à descendre, pieds et mains nus, dans des puits mal étayés. Les minerais sont alors extraits et stockés en sacs d'environ 50 kg vendus aux négociants (GOPINATH, BAZANO, RUBA MINING, RULCO MINING, etc.) pour un prix variant entre 400 à 1500 francs congolais (0,30 à 1,25 €) suivant la qualité du minerai. Les creuseurs ignorent pour la plupart que le minerai contient de l'uranium radioactif en plus du cuivre et du cobalt. Les négociants par contre en ont bien conscience (cours approximatif : cuivre, 7€/kg, cobalt, 17€/kg, uranium, 100€/kg). Ils connaissent aussi la dangerosité du minerai et les dirigeants de ces sociétés se gardent bien de s'approcher de leurs propres entrepôts.

Les négociants exportent ensuite les minerais à l'état brut vers la Zambie et l'Angola par la route. Ce mode de transport rend plus difficile le contrôle de la nature et de la quantité des exportations. La faillite de fait de la

société nationale des chemins de fer congolais (SNCC), provoquée par le non entretien des infrastructures et le non paiement des salariés depuis plus de 50 mois, arrange bien les bénéficiaires de l'exploitation clandestine. Il est en effet difficile pour une société d'État comme la SNCC de prétendre ne pas connaître la quantité de minerais transportée. Le transport privé par la route, face à un service des douanes mal payé et mal équipé, permet toutes les dérives. Au poste frontière de Kasumbalesa, un cortège sans fin de camions exporte les minerais bruts du Katanga sans aucune précaution pour les populations. Une partie de l'uranium katangais disparaît ainsi sans laisser de trace.

Un creuseur extrait environ 2 à 3 tonnes de minerais par mois. Sachant que la teneur en métaux intéressants est de l'ordre de 3 à 6%, chaque creuseur extrait entre 3 500 à 5 000 € de métaux chaque mois. Il peut espérer un revenu mensuel entre 50 à 100 € malgré tout supérieur à la moyenne en RD Congo. Dans la région "centre" autour de la ville de Likasi, EMAK compte officiellement environ 20 000 adhérents creuseurs. La production annuelle des creuseurs est donc de l'ordre de 600 000 tonnes.

Dans le cadre de l'état des lieux de l'exploitation des minerais radioactifs au Katanga (publié en septembre 2011), l'ORC (Observatoire de la radioactivité au Congo), a mesuré la radioactivité sur le site minier de Luswishi. L'exposition à la radioactivité pour un creuseur travaillant 8h par jour, 250 jours par an, varie selon l'endroit de la mine de 2 à 32 mSv/an (milli Sievert), mais peut atteindre 170 mSv/an à proximité du lac situé au centre de l'exploitation. Mais les mineurs habitant le plus souvent à proximité des mines, leur exposition dépasse les 2 000 heures par an, surtout si on tient compte des phénomènes annexes comme la contamination des eaux, les vents, l'érosion, la transmission aux cultures, à la végétation et au bétail, etc. À titre de comparaison les normes internationales admettent pour le grand public une

exposition de maximum 1 mSv/an. Cette radioactivité entraîne problèmes de santé et mutations génétiques. Dans la région, de plus en plus de naissances d'enfants malformés sont signalées. La croyance populaire, enracinée dans le terreau d'une scolarisation déficitaire et des structures sanitaires insuffisantes et financièrement inaccessibles, attribue ces dégâts à la sorcellerie et à la malédiction.

La "malédiction" de Shinkolobwe est l'œuvre des décideurs politiques et des intérêts personnels. C'est le fruit d'un système d'ampleur internationale, basé d'une part sur une "anarchie organisée" des administrations et services publics (SNCC, armée, douanes, enseignement, santé, ...) et d'autre part sur la misère d'un peuple préférant mourir d'un cancer lointain et invisible que de mourir de faim à court terme. Ce système ouvre la porte à la corruption et aux crimes contre l'humanité au Katanga et ailleurs. La

ceinture de cuivre, cadeau de la nature, pourrait être la base d'un développement harmonieux de toute une région, de toute une jeunesse. L'uranium, si utile en matière médicale, pourrait sauver des vies et guérir des souffrances à travers la planète pour des millénaires. Certains petits esprits mesquins préfèrent aujourd'hui dilapider ce trésor pour des profits démesurés et sans futur, semant mort, destruction et déchets radioactifs. Les bombes lâchées, les 06 et 08 août 1945, ne sont décidément pas une vieille histoire. Leur ombre plane plus que jamais au-dessus de nos têtes. Si nous voulons sortir de cette "malédiction", il est urgent que l'être humain affronte ses "démons", qu'il affronte ses incohérences, son égoïsme, qu'il affronte les dictatures, les injustices, la désinformation, l'obscurantisme, pour triompher de l'absurde au nom des valeurs humaines les plus élevées.

© Gilles SMEDTS

Article paru dans le mensuel "Nouvelles" de l'asbl "Le Progrès", n° 153, octobre 2011, pp. 11-13.



FONDATION Père EVERARD

Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : BE05 0001 1788 1975, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

À l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La mobilisation des associations de migrantes pour rendre visible leur rôle d'actrice de développement

NDLR : Le 2 décembre 2011 au Parlement européen à Bruxelles, a eu lieu un colloque international sur le thème "Femme, migration et développement" à l'initiative du Collectif des Femmes Africaines du Hainaut (CFAH) asbl, de Femmes Interface Nord-Sud (FINS) asbl et de l'Union des Femmes Africaines (UFA) asbl. Parmi les intervenant(e)s, on peut citer : Mmes I. DURANT, Vice-présidente du Parlement Européen, Ch. EBOKO, Présidente de l'UFA, S. MER, ISHA L. DYFAN, directrice de la Division Droits des Femmes et Genre au siège du Haut Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme à Genève, etc. Ci-dessous, le compte-rendu de cette journée que le CFAH a bien voulu nous communiquer :

Introduction

Depuis son départ, la migrante joue un rôle important dans le développement économique, social et culturel tant dans son pays d'accueil que d'origine. Toutefois, son rôle et ses potentialités de transformation sociale sont loin d'être pris en compte par les institutions de coopération internationale ou d'intégration. L'Année Européenne du Bénévolat 2011 nous offre une opportunité et un cadre légitime de questionner et de rendre effectif les cohérences des politiques au service des citoyen(ne)s qui devraient normalement développer des stratégies de dialogue, de proximité, de concertation pour que les actions soient en adéquation avec les attentes de la Population.

De même, la vertu progressiste de l'immigration qui est très imprégnée dans la conscience européenne est l'un des freins majeurs à l'implication effective des minorités aux affaires publiques. Si l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2011 l'Année internationale des Personnes d'Ascendance Africaine, c'est fort du constat de la marginalisation de certaines catégories de personnes au patrimoine mondial. D'où l'enjeu de sensibiliser sur la contribution de tous dans le développement mondial.

Nous assistons depuis le début de l'année 2011 à l'accélération de l'histoire : de la jeunesse africaine qui

s'intéresse activement à la politique aux indignés qui marchent en Occident pour un monde plus juste, en passant par la reconnaissance des actions de trois femmes du Sud par la nomination au Prix Nobel de la paix, tout cela crée un cadre de mutation et d'optimisme.

Les enjeux du colloque

Les femmes migrantes participent activement en Europe à la construction d'une société meilleure et plus solidaire dans le mouvement associatif créé pour résoudre certains problèmes. La situation des femmes migrantes renvoie à la fois au combat pour une réelle politique d'intégration et à la lutte des femmes pour leurs droits. Cette situation de double discrimination donne très peu de répit à ces femmes engagées qui militent au final sur deux fronts.

Rappelons que :

- Si une culture associative structurée et organisée est l'une des fondations d'un système démocratique participatif, alors l'action bénévole qui lui est nécessaire est le fondement d'une société génératrice de liens sociaux sur lesquels une société peut s'appuyer. Le travail bénévole est l'unique source de survie des associations des migrantes qui fonctionnent pour la majorité sans salaire

- Les principales caractéristiques des associations des femmes migrantes résident dans la prépondérance de l'activité bénévole et le fait qu'elles disposent rarement de locaux propres. Ce n'est pas le manque de compétences professionnelles mais de moyens financiers, qui explique cette faible professionnalisation de ces associations
- Le troisième front où elles répondent également présent concerne les organisations de solidarité internationale pour les migrants (OSIM). Certaines femmes doivent cumuler des emplois pour assurer la survie de la famille restée dans le pays d'origine
- La dimension du bénévolat des migrantes comme vecteur d'intégration sociale, culturelle et professionnelle et aussi comme levier pour consolider et développer la société civile est souvent sous-estimée ou oubliée. Promouvoir et faciliter le bénévolat et l'aide mutuelle des migrants seront des objectifs importants pour lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté
- Le seul indicateur valable d'une politique d'intégration reste le niveau de participation citoyenne des immigrés. La femme immigrée manifeste de plus en plus sa volonté d'ouverture sur le monde, d'intégration dans son pays d'accueil et de participation active au développement de son pays d'origine.

Les objectifs du colloque

Tout en mesurant l'opportunité que leur offre l'année européenne 2011 de volontariat, au regard de toutes ces préoccupations communes, les associations de femmes migrantes d'Europe, dans le cadre de leurs activités visant la reconnaissance sociale qui est par ailleurs l'un de leurs objectifs, organisent ce colloque international.

Cette journée d'échange a pour but de :

- Mettre en évidence et favoriser un cadre de travail soutenant ces bénévoles invisibles et les valorisant ;
- Favoriser une meilleure considération par les acteurs étatiques et européens des associations de femmes migrantes. Il est symptomatique de voir à quel point sont nombreuses les bénévoles impliquées dans les associations, et surtout le manque d'intérêt de la part de la grande majorité des bailleurs de fonds et des institutions publiques ;
- Mobiliser les autorités nationales et européennes sur les problématiques des mouvements associatifs des migrantes ;
- Examiner les contingences pratiques pour promouvoir un travail structuré et valorisant au sein de ces associations ;
- Rappeler quels acteurs devraient être parties prenantes de la conception et de la réalisation des actions envisagées.

Mot de bienvenue par Mme Annette NTIGNOI, Présidente du Collectif des Femmes africaines du Hainaut

Au nom du mouvement associatif des femmes migrantes de l'Europe, Mme NTIGNOI remercie Mme Isha DYFAN, Directrice Générale de la Division Droit des Femmes et genre du Haut Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme à Genève, la Vice-Présidente du Parlement Européen, Mme DURANT, les Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, les panélistes et tous les autres participants venus nombreux soutenir et porter leur pierre à l'édifice de construction de la justice sociale symbolisée par ce colloque international pour une meilleure considération du mouvement associatif des femmes migrantes par les acteurs étatiques et non étatiques en Europe.

Après avoir situé le cadre symbolique du colloque, elle souligne que le travail bénévole est l'unique source de survie des associations des migrantes qui

fonctionnent pour la majorité sans salaire. Alors que la cohérence des politiques au service des citoyens doit développer des stratégies de dialogue, de proximité, de concertation et surtout d'implication, on note des politiques en inadéquation avec les besoins réels des femmes migrantes.

Elle poursuit sur la même lancée en disant : "Nous voulons sortir de la victimisation qui nous cantonne dans les courants actuels de la réflexion européenne en matière de politique d'intégration. Nous ne sommes pas des travailleurs difficiles à placer faute de formation ou de diplôme, nous sommes des travailleurs à compétence sous-estimée et sous-évaluée".

Mme NTIGNOI explique que l'édification d'un partenariat efficace avec le citoyen passe par la facilitation du dialogue politique, l'amélioration de la compréhension des processus et des institutions et le renforcement des capacités de la société civile. Elle conclut que l'Europe se fera avec les minorités ou ne se fera pas.

Mot de Mme ISHA L. DYFAN

Mme DYFAN commence son allocution en rendant hommage à la femme migrante car pour elle, l'action des femmes migrantes est un sujet qui doit être étudié en profondeur car il est reconnu que les femmes migrantes contribuent à l'essor de la santé dans les pays du Nord.

Elle témoigne en sa qualité de défenseuse des droits des femmes que les associations des migrantes ont apporté leur savoir et **qu'il faut que l'expérience des femmes migrantes reçoive un regard attentif**. Elle attire l'attention à développer un regard positif envers les immigrés, principalement la femme migrante, vu qu'elle est discriminée.

Elle dit : "Notre organisation continue à ratifier les conventions internationales et est engagée à aider des activités comme celles-ci. Promouvoir

l'égalité des genres, amener les femmes à améliorer leurs agendas, font partie de nos actions pour valoriser les femmes migrantes et les rendre plus efficaces".

Mme DYFAN tient à mentionner que les femmes migrantes ont beaucoup influencé le monde politique, principalement dans la promotion de leurs droits politiques. Elles ont multiplié des lobbies. En RD Congo, entre autres, les femmes ont apporté leur aide à l'évolution politique de leur pays. En France, les femmes ont multiplié les associations dans le but d'améliorer la situation des femmes dans leur pays.

Elle conclut par un message d'espérance : "Je nourris l'espoir que nous améliorerons les conditions des femmes migrantes et apporterons un soutien réel à leurs actions".

Mot de Mme Isabelle DURANT, Mairaine du colloque, Eurodéputée du groupe des Verts/ALE, Vice-présidente du Parlement Européen

Mme DURANT, dans son rôle de Parlementaire, manifeste sa joie, ce jour, d'accueillir les minorités au Parlement Européen qui, sous les yeux du citoyen, peut sembler comme une forteresse où une centaine de parlementaires décide loin de la population qu'ils sont censés représenter. Elle lance un appel pour que ce genre de rencontre se multiplie pour favoriser la proximité entre les politiques et la société civile.

C'est avec plaisir qu'elle accepte le rôle d'accompagnatrice dans ce processus de reconnaissance sociale de la femme migrante qui est l'objet de cette rencontre. Elle tient à préciser la triple chance et la triple charge de ces dernières : puisque la femme migrante arrivée sur la terre d'accueil a déjà l'expérience ou l'expertise de son pays d'origine, sa trajectoire migratoire est également une aventure riche d'enseignement ; enfin dans le pays d'accueil elle doit multiplier des efforts et des astuces face au mur de la discrimination.

La triple charge, c'est d'être une femme, une femme en exil puis une mère. Mme DURANT revient de la RD Congo comme observatrice électorale ; elle explique à ce sujet que les femmes congolaises représentent 49 % des personnes inscrites sur les listes électorales. Pourtant, elles ne sont que 10 % comme candidates. L'égalité homme/femme là-bas est encore une illusion et le chemin reste à faire comme dans bien d'autres pays.

Elle continue en disant que "être de la diaspora, c'est créer du lien entre là et ici. L'expérience de ceux qui ont migré est souvent sous-estimée et aucun diplôme ne reconnaît le fait d'évoluer à l'étranger, pourtant c'est du savoir".

En cette année européenne du volontariat, Mme DURANT précise qu'être volontaire, ça donne du sens dans les sociétés en crise.

Elle tient à cette occasion à rendre hommage à deux femmes engagées. Elle nomme le Prix Nobel de la paix kenyane dont elle se souvient encore de la récente visite au Parlement. Elle cite également Mme MITTERRAND, qui s'est beaucoup engagée pour les droits des femmes et des minorités, tout en gardant jalousement son autonomie.

Mot de S.E. Maria de Jésus VEIGA MIRANDA MACARANHAS, Ambassadrice du Cap-Vert en Belgique

J'insiste sur le fait que le débat doit apporter une contribution sur deux points : femmes, actrices du développement et que les femmes créent, montent, des associations. Ce sont les femmes qui dédient beaucoup de leur temps dans les travaux volontaires. Les femmes ont une sensibilisation plus aiguë à investir leurs avoirs dans les besoins premiers de la famille. J'aimerais aussi qu'on ne laisse pas de côté les aspects suivants : les difficultés auxquelles les femmes font face, les moyens financiers faibles, les capacités techniques à améliorer et le manque de synergie.

La migration est un problème pérenne dû à l'inégalité des ressources. Si elle est une opportunité, elle est aussi source de problèmes. Il y a en tout cas nécessité de faire une gestion équilibrée de la capacité du pays de destination à l'intégration des immigrés.

Les dynamiques migratoires et les logiques communautaires

Intervention 1 : constitution de rassemblements et consolidation des associations des migrantes, par Mme Sabine BOLTON, coordinatrice de MIDA

L'égalité des genres est un phénomène grandissant de la migration. Ainsi observe-t-on une féminisation de la migration, une évolution d'un courant féminin de migration.

Les femmes migrent pour trouver du travail, comme tout individu. Traditionnellement, les femmes ont moins de pouvoir que l'homme. Mais la migration donne une opportunité d'éducation et d'expérience de travail, ce qui peut libérer les femmes.

Beaucoup de femmes migrantes ayant un grand bagage intellectuel s'impliquent dans la vie économique, créent un espace de production, aident leurs familles dans les pays d'origine. Elles établissent une sorte d'égalité Nord-Sud, égalité des genres. Les femmes contribuent à la réduction de la pauvreté, en agissant dans des domaines comme la santé, la famille. Toutefois, il y a plusieurs défis à relever. Ils concernent la vulnérabilité des femmes quand elles voyagent, ainsi que les problèmes qui tiennent plus aux Droits de l'homme.

Des défis existent aussi en matière économique. Beaucoup de stéréotypes concernant les femmes migrantes sont vivaces. En matière d'emploi, on réserve aux femmes migrantes le secteur de santé et les charges inférieures. En tout cas, il ne leur est pas évident de trouver des opportunités pour entrer sur le marché de l'emploi.

Face à ces défis, plusieurs actions possibles doivent être menées comme attirer l'attention des pouvoirs publics sur les spécificités des besoins de la femme et attirer l'attention des femmes elles-mêmes.

Malgré toutes ces difficultés, l'intégration des femmes migrantes est souvent une réussite. On trouve chez les femmes une grande envie de s'intégrer. Elles ont la volonté de s'intégrer, une grande motivation à créer des associations.

Types d'associations créées par les migrantes : association culturelle, ONG de défense des droits de l'homme, association caritative, association religieuse. Toutefois, il faut aider ces femmes qui créent des associations pour qu'elles sachent les maintenir en activité. Entrepreneuses, les femmes migrantes sont de véritables relais pour le développement de leur pays. Parmi les bénéficiaires qu'engendrent ces associations, il y a les échanges entre cultures différentes.

Il est impératif d'intégrer les femmes minoritaires dans leur pays d'accueil. Elles jouent un grand rôle dans la société civile ici et dans leur pays d'origine. Il n'est pas toujours aisé d'avoir une idée sur qui fait quoi. Par exemple, plusieurs associations du Burundi sont coordonnées par des femmes de la diaspora. Leurs actions dans le pays d'origine n'est pas toujours visible dans le pays d'accueil.

Un exemple d'actions de femmes : l'association *Talents d'Ebène* avait organisé un colloque dans lequel elle a donné des informations sur son action de promotion, de visualisation des actions menées par des associations africaines. 40 projets lui ont été soumis. Parmi les quatre lauréats, trois associations créées par des femmes. Le 1^{er} prix est revenu à une femme congolaise qui a créé une école qui enseigne le tshiluba, le swahili et le lingala.

Le projet MIDA est bien implanté en Afrique, dans les pays des Grands lacs et ce, depuis 10 ans, en collaboration avec les gouvernements burundais et rwandais. Il est impliqué dans des projets de santé, d'éducation, et les membres de la diaspora sont les bienvenus.

Vingt-quatre projets ont été mis sur pied, couvrant 250 missions avec l'apport d'experts de la diaspora : parmi les experts qui participent aux projets MIDA, les femmes représentent moins de 6 %. Pourquoi le nombre d'experts femmes diminue-t-il ? Parce que les femmes sont limitées par leurs tâches quotidiennes ménagères. Elles sont limitées par des problèmes de sécurité, ainsi que par des problèmes de violences sexuelles dans la région des Grands Lacs.

Intervention 2. Femme actrice de développement, ici et là-bas par Mme Kady SAKHO NIANG, Présidente de la MEC-SEF, Vice-présidente du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations, France), chargée du pôle Co-développement

Mme NIANG a toujours milité pour la promotion et la défense des droits Humains et en particulier ceux des femmes et des migrantes. Elle dirige la première mutuelle d'épargne solidaire de la diaspora en France et s'investit dans le champ des migrations internationales.

Comment rendre visible les associations et, quand elles sont visibles, comment les valoriser ?

Les femmes présentent des différences, selon leurs conditions sociales. Ces différentes femmes n'ont pas les mêmes difficultés et les mêmes capacités d'insertion dans les pays d'accueil. L'impact de la pauvreté est très grand sur les femmes. On constate d'ailleurs une féminisation de la pauvreté.

Nous avons choisi de travailler avec toutes les composantes de la société : géographiques, raciales, etc. Ainsi, nous

sommes en connexion avec des femmes du Vietnam, du Maroc, du Madagascar, du Sénégal, de partout. Nous avons une vision très large des problématiques.

Il faut afficher confiance et solidarité pour dépasser les stéréotypes, transformer les cumuls de handicaps en cumuls de chances, d'opportunités. Il s'agit de cultiver l'audace. L'insertion économique et professionnelle reste un parcours de combattant. L'action des femmes débouche souvent sur la création de leurs propres activités. Quand on ferme ici, elles ouvrent là-bas. Mais créer une entreprise est un grand défi. L'économie informelle est un point de départ pour acquérir de l'expérience.

En France, nous essayons d'accompagner ces initiatives comme par exemple : alphabétisation de ces femmes, mise à disposition de petits crédits. Nous avons initié des tontines éducatives, en guise d'éducation financière. C'est une démarche pédagogique (notions d'assurances ; création de commerce de proximité).

Proportionnellement, les femmes envoient plus de revenus vers la famille en Afrique. Ceci n'est pas visible car noyé dans les envois du couple. Mais les choses changent. On voit émerger des femmes Chef de famille. Ainsi, la solidarité avec l'Afrique commence d'abord par le genre. Petit à petit, les femmes sortent de l'informel. Entre autres grâce à la bancarisation qui leur permet d'évoluer et de manager leur propre business.

Intervention 3. Co-développement solidaire, bénévolat, précarisation et instrumentalisation de la femme migrante du sud, par Mme Martine NGO NYEMB-WISMAN, Présidente-Fondatrice de Femmes Interface Nord-Sud, Politiste et Ph. D. Researcher au CED à l'UCL

Elle a mis sur pied une stratégie originale de lutte contre la discrimination et la féminisation de la pauvreté. Son programme : Finance-Formation-Parrainage (FFP) a rencontré un franc

succès dans sons pays d'origine, le Cameroun, auprès des femmes revendeuses des marchés populaires des villes de Yaoundé et Douala.

Après avoir décliné la structuration de sa communication en trois axes réflexifs : (1) Mise en perspective du contexte général des mobilisations des femmes migrantes (2) Construction et valorisation du rôle de la migrante du Sud (3) Volontarisme de la femme migrante : illustration et limitation, elle a insisté sur la question suivante : quelle est la portée réelle des actions des femmes migrantes du Sud pour l'objectif du co-développement, de la lutte contre les discriminations de genre et de tout genre ? Du bien-être social ?

Son intervention a commencé par ce qu'elle appelle "une posture critique de mise en questionnement du rôle réel de la femme migrante, singulièrement subsaharienne dans le champ du développement tant à l'échelle de l'Union européenne que de l'Union africaine".

Contexte général : mondialisation insécurisée, primauté de l'individualisme, désengagement de l'État dans la protection de la citoyenneté et dans la fragilisation de la femme.

Nous vivons une crise du développement humain et social tant au Nord qu'au Sud avec des effets corollaires multidimensionnels. Les catégories sociales les plus touchées sont les enfants et les femmes. Même si le concept femme migrante englobe des réalités sociologiques hétérogènes.

La femme migrante du Sud, notamment de l'Afrique subsaharienne, subit une pluridimensionnalité d'exclusion et se trouve fortement en situation inégalitaire et discriminatoire inter et intra catégorielle concernant notamment les possibilités d'accès au marché du travail décent. Cette situation a comme conséquence directe une précarisation voire une féminisation importante de la pauvreté au sein de la population migrante

africaine. Dans ce contexte où plus de 80% des associations issues des femmes migrantes subsahariennes agissent sans subventions institutionnelles pour combler les espaces sociaux abandonnés par l'État développeur et protecteur, ne devrions-nous pas parler de l'instrumentalisation de la migrante africaine ?

Ce qui manque, c'est un cadre politique cohérent qui puisse agir positivement sur les femmes migrantes. Il faut arriver à construire un cadre d'action appropriée. Il y a des femmes volontaires, volontaristes, qui se battent au quotidien pour influencer voire impulser les changements sociétaux. Le problème, c'est la discrimination de genre, non seulement dans le pays d'origine, mais aussi dans le pays d'accueil.

En observant les femmes du marché populaire du Cameroun, on constate qu'il n'y a pas de réponse politique à leur détresse. La stratégie élaborée consiste d'abord en un renforcement de la capacité financière de ces femmes, à l'aide d'un microcrédit d'un nouveau genre : à un taux de 0 %, autrement dit, **sans intérêt**. Le but : oser aller au delà des prescrits économicistes et utilitaristes des acteurs centraux de l'économie et de la finance internationale et s'adapter au contexte socioculturel des pays africains. Tant de sociétés micro-financières en Afrique se sucent derrière les actions des femmes en général et des plus exclues en particulier. Grâce à cette initiative, dorénavant, les femmes des marchés populaires peuvent éviter de faire appel à ces organismes-là, refuser les démarches qui les rabaisent et les exploitent.

À ce jour, 135 femmes bénéficient de cette initiative, construite dans une démarche de type BOTTOM UP versus TOP-DOWN. Un fait important à souligner : "nous essayons de démontrer que nous sommes capables de concevoir nous-mêmes, femmes de la diaspora subsaharienne, les solutions aux problèmes qui se posent à nous, à notre environnement proche ou lointain. Nous n'avons jamais reçu de soutien

institutionnel. Et pourtant ce programme initié et mis en place sous la base des fonds privés rencontre un vrai engouement et suscite tant d'espoir auprès des revendeuses. Est-ce parce que nous refusons d'entrer dans leur cadre d'action imposée exogène sans prise avec la réalité locale ? Je m'interroge".

Rôles des institutions publiques dans le cadre de l'intégration

Intervention 1. Comment favoriser la participation des migrantes aux instances de concertation, par Mme Marcella DE LA PENA, ONG Le Monde selon les femmes

Le Monde selon les femmes est une ONG qui réalise tout un travail de sensibilisation et de plaidoyer avec et pour le respect des droits des femmes "migrantes" en Belgique et ailleurs.

Quels sont les mécanismes qui empêchent la participation des femmes migrantes ?

45% des migrants migrent vers les pays développés. Ils ont été invisibles des statistiques jusque dans les années 90. Cette invisibilité écarte les femmes des politiques publiques. Les femmes subissent de multiples discriminations : par le sexe, l'origine et l'âge. Ces types de discrimination sont reconnus dans une résolution du Conseil européen.

La Belgique détient le record en participation la plus faible, en termes d'emploi pour les femmes migrantes.

Dans les espaces associatifs, les femmes ont suffisamment poussé pour qu'il y ait visibilité. Mais en termes d'emploi, il y a toujours une sous-représentation des femmes migrantes. Il y a des espaces politiques dirigés par des femmes mais, très souvent, uniquement dans le cadre d'égalités des chances.

Il n'y a pas, dans la politique de migration, une politique sensible au genre, sensible aux besoins réels des femmes

migrantes. Les femmes migrantes sont très organisées. Beaucoup d'associations marocaines sont moins présentes dans la solidarité internationale, les Turques encore moins, les Ouest-Africaines sont très présentes après celles d'Afrique centrale.

Une des raisons de la non-participation des femmes à diverses actions est la non-visibilité de ces associations. Il est difficile de dissocier une association de femmes de solidarité internationale de celle qui s'active dans l'intégration, l'insertion, à cause de leur imbrication. Comme espaces de concertation de solidarité internationale, on peut citer : CNCD, CGMD, Comité de la Marche des Femmes ; à Bruxelles, on a des structures comme le Centre pour l'égalité des chances, qui est sensible au genre, etc.

On peut s'appuyer sur de telles institutions pour lutter contre la discrimination des femmes en reconnaissant leur savoir-faire, encourager les politiques de représentations des diversités et plaider pour la nécessité de mécanismes spécifiques pour lutter contre les discriminations de genre.

En matière de politique d'intégration, il faut plaider pour l'orientation des budgets pour secourir les actions des migrantes, la vérification de l'impact de cette orientation spécifique des budgets et le renforcement des compétences locales (par exemple en participant aux conseils communaux pour approuver l'action politique).

Intervention 2 : logiques et mécanismes de renforcement de capacité de la société civile pour atteindre les OMD, par Pr J. ESSOH ELAME, Directeur du LEDI (Laboratoire d'études postcoloniales du développement durable et de l'interculturalité) – CIRDF – Université Cà Foscari de Venise

Auteur et co-auteur de plusieurs publications scientifiques. Ses principaux champs de recherche sont : géographie

postcoloniale, théories et éthique du développement. Son expertise : permettre de faire une évaluation valable et minutieuse de l'enjeu.

C'est avec les complexités de l'inter-culturalité que le Pr ESSOH aborde son intervention. Il démontre la fragilité psychologique que peut entraîner le complexe d'infériorité sur les enfants et les jeunes (actuellement il réalise une étude sur les complexes chez les jeunes de couleurs et les jeunes blancs : le but est de mieux les identifier pour mieux les déconstruire). Le renforcement des capacités passe d'abord par la prise de conscience de ses propres potentiels et l'influence des cultures dites suprêmes pourrait être un frein à l'expression des capacités d'un individu qui n'a pas d'estime de soi. Il est temps que l'Afrique prenne conscience de sa capacité et de ses ressources car le développement du continent ne viendra pas de l'extérieur mais des ressources internes (humaines et naturelles).

Les pays en voie de développement sont synonymes de pauvreté dans la conscience des pays du Nord ; donc ils ont forcément besoin d'aide. Les différents projets de développement, de la phase conceptuelle à la réalisation, ne mettent pas en avant les compétences des pays du Sud. Intégrer la compétence des populations du Sud est la meilleure façon d'assurer la réappropriation et par voie de conséquence la durabilité de ces projets dits de développement.

L'éducation au développement est tout aussi importante pour les jeunes du Nord que pour les jeunes du Sud. Elle vise à faire prendre conscience aux jeunes de l'interdépendance des régions du monde, de la solidarité entre les peuples dans le processus de mondialisation en cours, et plus particulièrement de la réalité économique, sociale et culturelle des pays en développement. L'éducation au développement constitue alors un élément essentiel de l'apprentissage de la citoyenneté dans le respect d'égalité ethnique et culturelle.

Le Sud a des compétences à faire valoir, il n'est pas uniquement synonyme de pauvreté. Tout projet de solidarité internationale doit prendre en compte ses compétences et être construit sur la réciprocité. Les jeunes du Sud ne doivent pas se sentir inférieurs aux jeunes du Nord. Le Nord peut, dans une certaine mesure, donner beaucoup au Sud, mais le Sud peut apprendre beaucoup au Nord ; c'est cette logique qui inspire ce projet de Master spécifiques que le Pr ESSOH et son équipe lancent en Afrique, avec comme objectif que des Européens viennent étudier en Afrique.

Le lien entre cette communication et la thématique de ce jour qui concerne la femme migrante est que sa place dans l'éducation des enfants est centrale et intégrer cette notion de développement personnel et d'estime de soi dans l'éducation des enfants est primordial pour estomper ces complexes.

Intervention 3 : enjeux et perspectives de partenariat entre la société civile et les institutions ; Sven AERTS, Ingénieur Technique de l'environnement, Master en Finances, Consultant international, Membre du conseil à l'AFRICA CDM

Je vais parler des "valeurs ajoutées" qui ont été mises en place dans le protocole de Kyoto, de la puissance de l'éducation, de l'Agenda 2021 et de l'économie verte. Puissance de l'éducation, mentorat.

Agenda 2021 Il s'agit d'un plan d'action pour aider l'humanité à aller au-delà.

Des personnalités de tout bord se réunissent et font une liste des enjeux auxquels nous sommes, ou serons, confrontés, en vue de développer des moyens pour endiguer ces problèmes, ces fléaux. Une des cristallisations de ces objectifs est l'Agenda 2021. Le monde, depuis un temps, est multipolaire, avec plusieurs pôles de décisions. Beaucoup de masques tombent, et c'est une bonne

chose. On peut constater qu'il y a transfert d'une économie fossile à une économie locale. On est obligé, en Europe, d'aller en Afrique pour chercher des certificats CO₂. Il y a beaucoup d'argent à gagner, mais ce n'est pas le point central.

Une astuce que nous utilisons :
Nous avons compris ce qu'est le protocole de Kyoto. Pour toute quantité de CO₂ absorbée par un arbre, amener un certificat qui montre que c'est toi qui as planté l'arbre.

Il y a beaucoup d'endroit où l'on peut planter des arbres. Avez-vous des parts de CO₂ à vendre ? 50 % pouvoir public et 50 % grosses entreprises. Ma patronne a planté 2700 000 arbres. Un arbre équivaut à cinq tonnes de CO₂. La valeur de notre entreprise = 2 700 000 €

Nous faisons aussi du Coaching. Comment réfléchir en termes de temps. Comment faire un planning personnel.

Nous enseignons à penser au-delà du ponctuel. Nous apprenons à mettre des prix sur des actions (projet) dans 6 mois, 1 an. Un autre atelier concerne l'économétrie. Beaucoup de gens qui ont de centaines de millions d'€ peuvent gagner des millions d'€ en un temps. Si vous êtes multidisciplinaires, on peut vous donner des millions pour financer vos projets.

Nous aidons à créer des fonds sur base de projets existants. Comment tirer le meilleur parti d'un capital de x millions d'euros, ou de 100 mille € Il s'agit de mettre de l'ordre dans les projets.

Conclusion de cette journée d'échange et de réflexion par Mme DURANT

Elle précise que les institutions devront se rappeler du potentiel de la femme migrante qui manifeste de plus en plus sa volonté d'ouverture sur le monde et de participation citoyenne. Mais les freins à cette démarche sont l'accès à l'information et aux ressources financières dont la complexité des appels à projet de l'Union Européenne ne facilite pas la tâche.

Fort de ce constat, elle lance un appel aux femmes migrantes pour une représentation significative dans le monde politique où les décisions se prennent car on ne peut être mieux représenté que par soi-même. Pour illustrer ses propos, elle renchérit qu'au niveau du parlement européen, les seuls visages noirs que l'on voit, c'est en cuisine, dans le nettoyage, la sécurité. Trois députés sur 700 sont des personnes de couleur.

Elle tient à préciser que ce n'est pas par manque de compétence ou diplôme ; d'ailleurs, précise-t-elle, il n'existe pas de diplôme ou de formation spécifique pour entrer en politique car elle-même est à la base infirmière. Son engagement en politique est la manifestation d'une volonté de contribuer à faire avancer les causes sociales. Pour pallier ceci, elle propose une discrimination positive qui est d'ailleurs le fruit de l'émergence des minorités dans les pays anglo-saxons dont le résultat le plus visible reste le Président OBAMA qui est le Président de la première puissance mondiale. L'Europe devrait s'inspirer de ces politiques en faveur de l'émergence des minorités : c'est une question de justice sociale qui est un garant de la paix sociale.

Recommandations

- Mutualiser les forces et les compétences au sein d'un réseau européen des femmes migrantes serait le début de solution à nos problèmes. En instaurant les organes d'information et de sensibilisation des politiques aux problèmes vécus sur la terre d'accueil, nous sommes sûres d'un suivi
- Alléger les horaires des femmes (les rencontres politiques durent très longtemps)
- Faciliter la tâche aux femmes en ouvrant des crèches pour les femmes politiques, entre autres dans les mairies, maisons communales
- Aider les structures existantes à se formaliser pour être crédibles, leur apporter un appui technique au

quotidien dans leurs activités, valoriser et rendre visibles leurs réalisations sur le plan national et international

- Réfléchir et faire valoir sur les acquis et sur tout ce qui reste à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes. Il y a tant de sujets et de thèmes à aborder quand bien même beaucoup de femmes ont toujours joué un rôle important dans ce monde
- Faire un travail de proximité dans les quartiers et créer des ouvertures sur le plan institutionnel
- Canaliser les énergies et dresser les ponts entre l'Afrique et l'Europe est un autre impératif
- Mettre en place un fonds d'investissement pour passer du microcrédit au méso-crédit, créer un annuaire international des savoir-faire des femmes migrantes ; enseigner notre patrimoine aux enfants issus de l'immigration pour un devoir de mémoire collective et d'accès à l'identité chez les jeunes
- Sortir de la victimisation est la meilleure façon de se positionner comme actrice de développement ici et ailleurs
- Former les agents de l'État au service de la migration. Les pays d'accueil doivent aussi intégrer certaines notions de migration ; nous avons besoins d'appui logistique, de moyens en monnaie sonnante et trébuchante pour continuer notre travail dans notre mission
- Mettre en place un système de **Mentoring** en Europe pour éviter que de précieuses et rares compétences passent inaperçues. L'objectif visé est l'accompagnement de la femme étrangère ou d'origine étrangère dans sa démarche de citoyenneté et réfléchir à l'exercice du pouvoir et des responsabilités à l'échelle nationale, européenne ou internationale. Le but est d'offrir aux participantes un espace d'échange et d'action. Il s'agit de femmes issues de l'immigration qui

ont besoin de la force et de l'expérience d'une autre personne et des femmes expérimentées (Les mentors)

- Favoriser chez les femmes migrantes le développement du leadership en politique. Les grandes transformations politiques et sociales en Europe suggèrent de nouveaux modes d'intervention ainsi que de nouveaux concepts qui répondent davantage aux besoins de la femme migrante
- **L'empowerment** présuppose une orientation dynamique et proactive de la politique qui permet aux femmes migrantes d'être conscientisées

individuellement et collectivement au contrôle et au pouvoir qu'elles peuvent exercer sur l'ensemble de leurs besoins et ressources

- Soutenir les femmes peu présentes dans les lieux d'influence, notamment les membres des minorités invisibles comme les femmes immigrées ;
- Favoriser le réseautage des femmes migrantes des différents milieux afin d'assurer l'ancrage d'approches mixtes de la participation citoyenne
- Informer et sensibiliser les autorités sur les actions et les problèmes de la femme migrante

Le Collectif des Femmes Africaines du Hainaut

Regards des personnes d'origines immigrées africaines sur la Suisse comme pays d'accueil au début du XXIème siècle

Introduction

L'immigration extra-européenne est depuis la fin de la guerre froide un enjeu majeur pour de nombreux États européens. Les questions des causes et d'intégrabilité de cette immigration y sont devenues récurrentes dans le débat social et politique, et elles sont devenues ici et là des thèmes de campagnes et de positionnements politico-électorales des partis politiques, quelle que soit leur position sur le spectre politique. Or, avec le temps et/ou les obstacles au retour dans les pays d'origines, une bonne partie des immigrés extra-européens serait appelée à se fixer dans ces pays, dont la Suisse, où elles deviennent des minorités ethniques. La question de la place de ces minorités et de celle de leur contribution à la cohésion sociale dans ces pays d'immigration est ainsi posée.

L'un des objectifs affichés par les autorités de nombreux pays européens est leur intégration. Mais la méconnaissance dont ils peuvent faire l'objet reste un obstacle de taille pour leur intégration durable. Ainsi, parmi les pistes d'actions pour leur intégration figureraient au moins deux choses. Leur meilleure connaissance par les sociétés d'accueil, ceci impliquant une exacte appréhension de leurs situations et leurs interactions, dans, avec et depuis les sociétés d'accueil d'une part. De l'autre, la prise en compte de leurs regards sur leurs pays d'accueil par les segments intermédiaires d'intégration dans les sociétés globales de ces pays. C'est dans cette perspective que j'explore ici quelques regards portés par des immigrés d'origines africaines en Suisse sur ce pays. Je pars de quelques entretiens et observations sélectionnés parmi ceux effectués de 2000 à 2004 auprès de 300 femmes et hommes que j'avais sélectionnés par échantillonnage aléatoire (BOLZMAN, 1996 : 133). Des documents déjà disponibles sur ces diasporas sont mis à contribution. La difficulté de partir de toutes ces diasporas, de tailles différentes et certaines ne sont pas documentées à l'heure actuelle, amène à privilégier une démarche d'*extended case*

method. Je considère ainsi quelques diasporas plus nombreuses et/ou plus anciennes en Suisse et j'extrapole les résultats à un niveau plus large. Résumons d'abord l'historique de la présence africaine en Suisse.

Brève socio-histoire et identification des Africains en Suisse

Trois grandes périodes de l'immigration africaine en Suisse.

L'immigration africaine en Suisse débute surtout dès 1980. Notons néanmoins que les indépendances africaines, dès 1960, permettent aux Africains de commencer à venir en Suisse. Trois grandes périodes d'immigration vers la Suisse et qui sont marquées par des modèles de migrants différents sont : primo, la période 1960 à 1980 qui voit la naissance et l'affirmation internationale des nouveaux États africains. Une poignée de 4 modèles de migrants temporaires marque cette période : les diplomates, les fonctionnaires internationaux, les étudiants, les élites politiques et sociales. Secundo, 1980 à 1990 est la décennie des crises politiques progressives liées aux durcissements des régimes autoritaires et des crises économiques liées à l'échec des modèles de développement d'antan. Pour se maintenir, ces régimes répriment et exilent leurs opposants. Le contexte mondial d'alors était à la guerre froide où toute contestation interne dans les pays du Tiers-Monde était interprétée souvent comme une instigation locale du conflit idéologique Est-Ouest (BONIFACE, 1996 : 117-185). Les contestataires des régimes en place avaient peu de place dans cette configuration.

Les deux premières nationalités africaines, les ex-Zaïrois (aujourd'hui Congolais de la RD Congo) et les Angolais, s'exilent dès 1980 en Suisse et y connaissent un sort différent. Les Angolais, perçus comme victimes supposées du pouvoir communiste du MPLA², furent mieux accueillis. Au contraire des Zaïrois fuyant un régime MOBUTU pro-occidental (MONNIER, 1988 : 83-96), dans un contexte général qui était aussi hostile vis-à-vis du demandeur d'asile africain arrivé les poches vides. Cette dimension économique nourrira dans une partie de l'opinion suisse, travaillée par des propagandes politiques de droite parfois extrême, le fantasme d'une prétendue invasion démographique de la Suisse par l'Afrique prétendue pauvre (BAGALWA MAPATANO, 2007 : 194-201). Le tableau 1 montre la faiblesse de la démographie d'origine africaine en trente ans de contacts entre l'Afrique post coloniale et la Suisse.

Tableau 1 : Évolution de la population d'origine africaine en Suisse 1960-1997

Par rapport à la population suisse	1960	1970	1980	1985	1987	1990	1994	1995	1996	1997
Total des étrangers	584 739	1 080 076	892 807	939 671	978 737	1 100 262	1 319 550	1 346 654	1 351 188	1 353 285
Total des Africains	1 806	4 166	8 455	11 021	12 238	16 782	22 869	24 301	25 341	26 381
Nord Afrique	1 321	2 460	5 155	6 691	7 212	9 070	10 782	11 229	11 433	11 729
Afrique noire	485	1 706	3 300	4 330	5 026	7 212	12 087	13 072	13 908	14 652
% Afrique	0,3	0,4	0,9	1,2	1,2	1,5	1,7	1,8	1,9	1,9
% Afrique noire	0,1	0,1	0,4	0,5	0,5	0,7	0,9	1,0	1,0	1,1

Source : BAGALWA MAPATANO J. M., 2007, Crise de l'État et migrations. La diaspora congolaise-zaïroise en Suisse 1980-2005. Paris, éditions Publibook Université, p. 163.

²MPLA : Mouvement populaire pour l'indépendance de l'Angola.

Tertio, de 1990 à nos jours, l'on a assisté à une conflagration générale dans plusieurs pays africains. Des dizaines de conflits armés, résultat de la fragilisation voire du démantèlement des États en Afrique, ont fait plus de 10 millions de morts et autant de déplacés internes et réfugiés. L'attitude des pays occidentaux face à ces conflits cruels a été le rejet dans l'opinion (politique, publique) et les médias où on prétendait que cette fois l'Occident n'avait rien à voir avec les tragédies en cours en Afrique. L'opinion politique et les médias se résignèrent même à renouer avec l'incompréhension feinte, les idées reçues brassant l'antique préjugé d'un continent africain peuplé des tribus occupées à se faire la guerre. Or, quel que soit aussi le désarroi, l'incompréhension et parfois la honte que pouvait provoquer cette image déprimante de l'Afrique, comme l'a dit un jour l'ancien secrétaire général de l'ONU, le Ghanéen KOFFI ANNAN (LEYMARIE, 2000 :18), on ne pouvait ignorer que souvent les conflits prétendument ethniques n'étaient que des paravents des calculs d'intérêts des pouvoirs en place, des puissances étrangères ou des multinationales. Ces dernières instrumentalisent encore plus, dans le nouveau contexte post-guerre froide de course aux minerais stratégiques et énergétiques, les conflits locaux ou régionaux pour obtenir des concessions et conserver des marchés.

Ainsi les rôles des multinationales minières dans la décomposition de la Sierra-Léone, du Libéria ou de l'ex Zaïre ont été bien documentés par des rapports de l'ONU (FRANKLIN TAVARES, 2005:76). Les civils sont soumis aux migrations forcées qui sont souvent leur dernière stratégie de survie. Plus d'Africains sont poussés à l'exil notamment en Suisse où un accueil très restrictif est mis en place, comme dans toute l'Europe occidentale où la fermeture des frontières aux non-Occidentaux est désormais la règle depuis la fin de la guerre froide. Quels sont alors les traits marquant cette présence africaine post-guerre froide en Suisse ?

Cinq traits évolutifs de la présence africaine post-guerre froide en Suisse.

EFIONAYI-MÄDER, MORET et PECORARO notaient qu'en 2005 le nombre d'Africains en Suisse avait augmenté à cause de la présence de demandeurs d'asile provenant de 7 pays endeuillés par des guerres longues (en moyenne au moins 5 ans par guerre ai-je observé) et atroces (Angola, Burundi, Côte-d'Ivoire, Érythrée, Libéria, Rwanda, RD Congo, Sierra Leone). Même si d'autres demandeurs d'asile viennent des pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Cap Vert, Guinée, Mali, Nigeria, Sénégal, Togo) plus pour des raisons économiques. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique donnent à voir qu'aujourd'hui presque toutes les nationalités africaines sont présentes en Suisse.

Mais une analyse fine croisant ces chiffres avec les raisons d'immigration montre bien que ce sont les motifs de violences politiques massives qui induisent grandement les migrations africaines actuelles vers la Suisse. Les demandeurs d'asile deviennent ainsi la composante essentielle de la présence africaine en Suisse. En 2005, la population d'origine africaine ne représentait que 3% (45 146 âmes) des étrangers (1 523 586 âmes) en Suisse. Dix "grandes" diasporas africaines par leurs effectifs se dégagent ainsi selon le tableau 2.

Tableau 2 : Les dix grandes communautés africaines en chiffres en 2005

Pays/Nationalités	Effectifs / %
Algérie	4 342 (10%)
Angola	5 011 (11%)
Cameroun	4 117 (09%)
Cap Vert	1 646 (04%)
RD Congo (ex Zaïre)	5 967 (14%)
Éthiopie	2 773 (06%)
Maroc	6 927 (16%)
Nigeria	2 228 (05%)
Somalie	5 344 (12%)
Tunisie	5 639 (13%)

Source : Office fédéral des migrations, Berne. (<http://www.bfm.admin.ch/>).

Ces trois auteurs et BAGALWA MAPATANO (2007) montrent 4 traits évolutifs de cette présence africaine en Suisse.

Primo, la féminisation tardive³ de l'immigration africaine qui n'intervient qu'au début des années 1980, avant de s'imposer dans les années 1990. Ainsi le taux de croissance de la population féminine entre 1990 -2000 atteint les 180%, soit 70 points de plus que pendant la décennie précédente. Ces derniers auteurs constataient en même temps la baisse d'autant de points en termes d'entrée en Suisse des hommes d'Afrique. Secundo, la population migrante d'origine africaine était à 52,6% jeune avec une tranche de 0-39 ans. Une seconde génération jeune d'origine africaine (âge moyen maximum : 25 ans) se constitue par les enfants de demandeurs d'asile arrivés dans les années 1980-1990. Tertio, cette présence africaine restait précaire sur le plan statutaire en Suisse, car tous ces auteurs montraient que plus du quart de la population africaine en Suisse oscillait entre deux permis de séjour précaires : le permis N pour demandeurs d'asile, le permis F d'admission provisoire. Ce dernier permis est accordé aux personnes non reconnues légalement par la Suisse comme réfugiés politiques statutaires et qui devraient être renvoyées vers leurs pays d'origines si les crises politiques massives qui avaient provoqué leurs exils venaient de s'y calmer (du point de vue de la Suisse).

28,2% de personnes d'origines africaines avaient une autorisation de séjour annuel (permis B) et 36,8% avaient un permis d'établissement (permis C) renouvelable tous les 3 ans. On ne verrait pas la précarité statutaire dans les diasporas africaines de Suisse en se limitant à la simple sommation des chiffres sur ces derniers permis (B et C) qui donnerait vite l'idée simpliste des communautés à 65% près détenteurs de permis de séjours stabilisants. Car l'obtention de ces permis prend souvent de longues années (au moins 5-7 ans) passées par les gens comme demandeurs d'asile ou comme admis provisoires, ce qui ne manque pas d'avoir des effets par exemple sur leur insertion sociale dans le pays. Notons que pour une personne ayant obtenu un permis B réfugié après ces années, il faut compter au moins 10 autres personnes qui avaient obtenu un permis N et qui ont été renvoyées ou qui partent de la Suisse, ou même entrent dans la clandestinité, après le rejet rapide et définitif de leurs demandes d'asile. Le tableau 3 montre la place que

³ NDLR : voir BAGALWA MAPATANO, Place et rôle de la femme dans la diaspora congolaise de Suisse 1980-2005 in L'Africain n°s 232 (décembre 200/-janvier 2008, pp. 6-20) et 233 (février-mars 2008, pp. 20-30).

certaines de ces nationalités africaines occupent parmi les nationalités les plus demandeuses de l'asile politique en Suisse. Quarto, la part d'Africains naturalisés Suisses reste infime. Ainsi sur 47 607 personnes d'origines étrangères qui avaient reçu la nationalité suisse, les 381 Marocains (0,80%) et les 269 Tunisiens (0,56%) venaient en tête des Africains naturalisés. C'est à ce titre qu'ils figuraient parmi les 20 nationalités étrangères les plus naturalisées. Mais au moins 80% de naturalisés en Suisse sont des étrangers d'origines européennes (BAGALWA MAPATANO, 2007 : 364). Quinto, dans leur majorité les personnes d'origines africaines habitent en Suisse romande (surtout Vaud et Genève) et dans les cantons suisses alémaniques de Berne et Zurich. Quels regards posaient-ils alors sur leur pays d'accueil ?

Tableau 3 : Les nationalités africaines parmi les principales nationalités demandeuses d'asile en Suisse au 28 février 2007

Pays/Nationalités	Chiffres/% par rapport aux demandes totales d'asile en Suisse
Angola	2 489 (5,5%)
Bosnie-Herzégovine	2 625 (5,8%)
RD Congo (ex Zaïre)	2 285 (5,1%)
Éthiopie	1 510 (3,4%)
Érythrée	1 764 (3,9%)
Irak	3 689 (8,2%)
Serbie	9 386 (20,9%)
Somalie	3 522 (7,8%)
Turquie	2 289 (5,1%)
Autres Pays/Nationalités	13 062 (29,1%)
Total général	44 907 personnes

Source : Office fédéral des migrations, Berne. (<http://www.bfm.admin.ch/>).

Quelques regards sur la société suisse d'accueil

Les personnes interrogées portaient leurs regards sur la Suisse et leurs propres communautés africaines en Suisse en considérant, et des enjeux individuels, et des enjeux communautaires d'intégration dans ce pays d'accueil. J'en résume 8 ci-dessous : intégration vs acceptation, la perception dans l'opinion dominante, le racisme à l'embauche, l'école face aux jeunes immigrés, l'imposture et le paternalisme médiatiques, la non reconnaissance de l'apport des immigrés, la sociabilité vers la société dominante, la solidarité déficiente entre Africains.

Entre intégration et non acceptation.

Au moins deux choses ressortent des discours des gens que j'avais interrogés. De un, mes interlocuteurs ayant séjourné plusieurs années (au moins 5 ans) en Suisse s'estimaient intégrés. Car ils avaient obtenu après ces années un droit de séjour souvent stable ; car ils travaillaient depuis et/ou avaient longtemps travaillé ; car ils s'étaient plutôt bien acculturés dans le pays. Mais, et c'est de deux, ils estimaient que la Suisse ne se serait pas encore totalement adaptée à la nouvelle réalité qu'est la présence progressive chez elle d'immigrés extra-européens. D'où les discriminations prononcées contre ces immigrés. Discriminations qui frapperaient les personnes d'origines africaines, plus visibles par leur phénotype, qui peuvent aisément être

érigées à certains moments en boucs émissaires de problèmes de cohabitation dans telle ou telle ville. Ainsi des campagnes politiques des élites et organisations politiques fermées à la "diversité raciale et culturelle" construisent des discours de rejet des personnes d'origines africaines en instrumentalisant dans une idéologie ultra sécuritaire les délits ou dérapages de quelques individus. Ces délits et autres dérapages sont projetés à tort sur des communautés entières qui se retrouvent alors stigmatisées. Celles-ci peuvent être alors ciblées ouvertement ou insidieusement, dans ces campagnes, comme devant être expulsées de la Suisse. On se souviendra ainsi de la campagne d'affichage public et d'encarts publicitaires dans la presse que le parti dominant de droite l'Union démocratique du centre (UDC) - souvent tenté par des positions d'extrême droite - a faite en 2007 sur le thème de moutons. On y voyait trois moutons de couleur blanche qui expulsaient à coups de sabots un mouton de couleur noire censé semer le désordre dans la prairie. Le message était limpide : les personnes de couleur noire étaient indésirables en Suisse. Dès lors la question n'est plus forcément ici celle de l'intégration mais probablement celle de l'acceptation de ces personnes en Suisse.

Victimes d'une mauvaise perception

La société suisse d'accueil est ainsi vue par les personnes d'origines africaines ayant d'elles une mauvaise perception. Une société, qui, à travers son opinion publique, leur renvoie souvent une acrimonie acérée. Parlant des médias suisses, NAKI (2006) montrait comment ceux-ci avaient une piètre estime des personnes d'origines africaines. Car ils profitaient de leurs moindres faits divers et gestes pour entretenir sur eux une vision négative. Une vision partagée par Monsieur R. pour qui : "Pareille perception ne peut qu'entretenir voire renforcer les attitudes individuelles mais aussi institutionnelles de préjugés et de stéréotypes contre les Africains. Ce qui légitimerait pour les Suisses des pratiques d'exclusion, de discrimination, de racisme contre les Africains dans tout et partout" (Monsieur R, 55 ans, Congolais, entretien à Genève, mai 2003). Ce point de vue de Monsieur R. pose ainsi un troisième regard sur la société suisse. Celle où persiste dans beaucoup de ses segments sociaux le racisme contre les personnes d'origines africaines. Voyons où et comment des gens interviewés l'avaient constaté dans 5 aspects de leurs vécus en Suisse : l'emploi, l'école, l'exclusion aux débats sociétaux, la méconnaissance de l'apport et contribution des Africains à la société d'accueil et la tendance à la méconnaissance de leur identité culturelle, la sociabilité quotidienne.

Le racisme à l'embauche comme grand défi

L'emploi était la première priorité de mes interlocuteurs. Car pour eux, le permis de séjour stable et l'emploi constituaient les deux piliers pour leur intégration progressive dans la société suisse. C'est pourquoi leur première préoccupation pointait les difficultés d'accès à l'emploi avec comme cause principale dénoncée, le racisme à l'embauche. La mécanique du racisme sur le marché du travail contre les Africains est une réalité connue et documentée aujourd'hui par plusieurs recherches dont celles qui ont été menées par le Secrétariat suisse à l'économie (SECO). Ainsi l'étude *Nomen est omen : Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence* a été écrite en 2003 à l'occasion du PNR43 par Rosita FIBBI, BÜLENT KAYA et Etienne FIGUET. Elle montrait qu'à profil égal, les employeurs restaient partiaux vis-à-vis d'un demandeur d'emploi selon le groupe national et la couleur de la peau. Et qu'une

discrimination massive, variable d'un groupe à un autre, frappait les jeunes issus des migrations extra-européennes. Ce qui handicapait leur accès à l'emploi même quand ils étaient de mêmes qualifications linguistiques, scolaires et professionnelles que leurs contemporains suisses. Yannick BUTTET, Pierre GFELLER et Alexandre MEYER ont publié, en 2005, l'étude *Chômage et nationalité* dans les cantons romands. Elle démontrait que la discrimination raciale à l'embauche était un critère de sélection, le comportement des employeurs vis-à-vis des demandeurs d'emploi issus de certains groupes nationaux ou raciaux jouant un rôle important.

Le préjugé racial entretenu contre les Africains péjorerait ainsi d'avance leurs chances de recrutement quelles que soient leurs compétences. Il y aurait donc en Suisse une couleur de peau de l'emploi et voire de l'employabilité. Ainsi Monsieur ALP., Sénégalais, 46 ans, interviewé à Lausanne en mars 2003, pointait une situation intenable du demandeur d'emploi d'origine africaine qu'on priverait d'emploi pour non-qualification supposée mais aussi pour surqualification dénoncée. La mesure en termes de qualification professionnelle désirée par les employeurs suisses s'agissant des personnes d'origines africaines n'étant donc pas connue, le demandeur d'emploi serait dans l'incertitude, à entendre Monsieur ALP. Il postule peut-être de manière exagérée la discrimination absolue, en avançant même l'idée d'une inanité dans la course à l'emploi des valeurs comme le diplôme ou encore la nationalité suisses détenus par des personnes d'origines africaine et donc pour qui elles ne seraient pas toujours d'un grand secours. Dès lors que les employeurs et autres recruteurs ne préféreraient donc que voir la couleur de la peau ou phénotype, le faciès. Le racisme dans le monde du travail ne se limiterait pas seulement aux employeurs. Il se prolongerait auprès des intermédiaires de l'emploi (Offices publics d'aide à la recherche d'emploi, entreprises privées de recrutement...).

Donc, il y aurait plutôt coproduction de la discrimination à l'embauche vu la multiplicité d'acteurs institutionnels qui peuvent être concernés dans le processus d'accès à l'emploi (de la réception des dossiers de recherche d'emploi ou de stage ici, à la signature de l'acte d'engagement par un employeur réel là). Dans tous les cas, le racisme à l'embauche apparaissait sans conteste comme une atteinte à l'intégrité de soi des personnes qui en ont été victimes. Monsieur BL. fustigeait ainsi les offices publics d'aide à la recherche d'emploi, lesquels ou nombre de leurs agents en contact avec les chercheurs d'emploi d'origines africaines brillaient par divers discours, attitudes, pratiques claires ou sournoises pour les décourager, les dévaloriser, les discriminer, et cela quelles que soient leurs compétences. Ainsi en serait-il des pratiques de "cacher" aux demandeurs d'emplois d'origines africaines les offres de stages ou d'emplois, soient-ils temporaires, envoyées directement par des employeurs et qui demanderaient des propositions de candidats correspondant aux profils de compétences qu'ils rechercheraient. Monsieur BL dit ainsi que : "... ma conseillère en recherche d'emploi s'est évertuée à me convaincre de ne plus chercher du travail dans l'éducation ou dans la formation avec mon diplôme, mais paraît-il me réorienter vers les EMS où paraît-il j'avais de chances d'emploi et non pas dans l'instruction publique. Avant qu'elle ne quitte l'Office, elle était entrée en conflit implicite avec moi comme je m'entêtais à ne pas jouer son jeu" (Monsieur BL, Nigérian, 33 ans, entretien à Neuchâtel, mai 2004).

L'énigme est de savoir si ces conseils et pratiques des conseillers en recherche d'emploi dans ces Offices de l'emploi participaient de l'exécution d'une politique

officielle suisse non dite ou au contraire si ces manières d'agir participaient des orientations personnelles racistes de ces conseillers. Dans le contexte économique actuel de crise du marché de l'emploi, nombreux sont les spécialistes des questions d'emploi (sociologues, économistes, psychologues) qui montrent que la démarche formelle de l'embauche n'est plus très efficace à tout moment. Ils notent l'importance prise par le capital social (BOURDIEU, 1987) comme ressource stratégique à mobiliser par le chercheur d'emploi pour maximiser ses chances de réussite sur le marché de l'emploi encore plus concurrentiel que jamais. Mais le climat de racisme contre les Africains en Suisse est-il propice à la construction par nombre d'entre eux des réseaux sociaux solides, avec des Suisses, qu'ils mobiliseraient dans leurs stratégies de recherche d'insertion, de réinsertion voire d'employabilité professionnelles ? Il serait cependant intéressant de savoir comment des personnes qualifiées, mais porteuses en même temps d'autant d'handicaps sociaux par le fait de faire partie d'une minorité ethnique racialisée, faisaient malgré tout pour améliorer leurs situations socioprofessionnelles.

L'école et la mercantilisation non rentable des esprits des jeunes

Parler de la formation comme outil de préparation puis d'intégration sociale et professionnelle, c'est s'interroger sur le regard de mes interlocuteurs sur l'institution formatrice par excellence qu'est l'école républicaine. La mission de celle-ci dans les sociétés démocratiques est en principe non seulement de dispenser des connaissances, de former à la citoyenneté, mais aussi d'être un vecteur de l'égalité de chances et du mérite. En soumettant les formés aux mêmes critères et registres de l'intégration, de la compétition et du développement de soi, ils accéderaient ainsi, par leur mérite (travail et qualités personnelles) dont le diplôme justement acquis est l'étalon, le plus possible de manière égale aux places sociales inégales (DURU-BELLAT, 2006 :339).

Le regard porté sur l'école suisse par mes interlocuteurs a concerné plutôt le niveau primaire et secondaire. Ils perçoivent l'école, dans son fonctionnement quotidien, et comme ayant un traitement inégalitaire implicite des jeunes d'origines africaines, et comme les décourageant plus, si elle ne les désorientait voire ne les manipulait pas. Les conséquences de cette situation peuvent être la déscolarisation précoce, la délinquance, la rupture et la désinsertion sociales durables desdits jeunes. Ce qui finirait par leur marginalisation durable et l'entretien de la stigmatisation vis-à-vis d'eux et de "leur(s) communauté(s)", d'ailleurs racialisés, par la société d'accueil.

Au niveau de la formation, une étude de l'ORTE a montré que les Africains de Suisse sont les moins bien préparés au marché de l'emploi. Car ils présentaient des parts de personnes peu qualifiées (avec formation de niveau secondaire et tertiaire) beaucoup plus élevées. Une recherche de l'Office fédéral des migrations constatait la même chose en 2006, précisant qu'à 15 ans près de 20% des jeunes originaires des pays de l'ex-Yougoslavie et 30% des jeunes d'origines africaines avaient déjà quitté l'école, contre seulement près de 7% des jeunes suisses (GAKUBA (2008 : 24).

Le propos de Madame ZK (50 ans, Camerounaise, entretien à Genève, mai 2000) illustre la perception de l'école suisse comme fonctionnant sur une idéologie perverse vis-à-vis des enfants d'origines africaines. Cette mère de famille pense que :

"On est obligé d'être vigilant avec l'école ici. On dirait qu'elle veut bloquer les enfants étrangers et particulièrement les Africains dès le début. Avant même qu'ils aient fini leur scolarité primaire ou obligatoire, ils auront entendu plusieurs fois qu'ils peuvent gagner leur vie à l'issue d'un simple apprentissage en entreprise. Qu'en Suisse tout métier fait vivre. Ou qu'ils n'ont pas besoin de beaucoup d'études pour gagner leur vie. Ce discours est-il tenu aussi aux enfants suisses ? Cette incitation de l'argent à gagner rapidement conduit de nombreux jeunes à se désinvestir dans leur scolarité, à entrer en conflits avec leurs parents quand ceux-ci ne veulent pas se prêter au jeu. Les enseignants de nos enfants peuvent même être des fauteurs de conflits entre nous et nos enfants en leur faisant croire qu'ils sont libres de choisir l'abandon de la filière scolaire normale pour, paraît-il, avoir la chance de travailler rapidement et déconsidérer nos conseils et avis. C'est quand même nous qui nourrissons et payons les études de nos enfants. Les enfants d'Africains sont surtout victimes ici des préjugés et du racisme des enseignants. Lesquels ne manquent pas de faire croire à nos enfants que nous voulons leur imposer des choses, que nous ne reproduirions que des mentalités prétendument traditionnelles ou autoritaires de nos sociétés d'origines".

Mais le problème ne serait-il pas général ? Car l'école ne reflète que la société hyper capitaliste suisse où l'argent est la valeur suprême. L'école ne magnifierait donc à l'excès qu'une des valeurs centrales suisses, au point d'ancrer auprès des jeunes l'idéologie du "travailler rapidement pour gagner sa vie". De nombreux jeunes de 15-25 ans se retrouvent vite chômeurs sans aucun diplôme ni qualification. Dans le riche canton de Genève par exemple, cette couche sociale représente pourtant près de 10% des sans-emploi depuis quelques années. Ce qui a décidé les Offices cantonaux de l'emploi et de l'orientation (OFCP) de se doter d'une nouvelle méthode conjointe dès le 1^{er} septembre 2008. Celle-ci impliquait une mise en place, à l'Office de l'orientation professionnelle, d'une cellule d'évaluation des acquis scolaires et des tests d'aptitudes intellectuelles. Le résultat de l'évaluation serait ensuite discuté lors d'un entretien entre un psychologue et le candidat. Le but final est d'élaborer un projet de participation aux séminaires de formation, précisait Grégoire EVÉQUOZ, directeur de l'OFCP. Pour ce responsable, "la qualification professionnelle doit être la priorité des jeunes au chômage. Grâce à cela ils réintégreront le marché de l'emploi", car, concluait-il, 98% des jeunes qui obtiennent un diplôme trouvent rapidement du travail (AMMANE, 2008 : 3). Si la qualification professionnelle attestée par un diplôme était incontournable, la meilleure manière de faire ne serait-elle pas de rompre avec l'idéologie diffuse du "travailler et gagner rapidement sa vie" qui serait distillée dans l'école obligatoire ? Il serait intéressant aussi de savoir comment les jeunes d'origine africaine de Suisse seraient effectivement ou pas plus sensibles que leurs collègues suisses à cette idéologie diffuse du travailler et gagner rapidement sa vie. Et concrètement, quelles conséquences elle a eu pour ceux qui y avaient adhéré durant leurs scolarités obligatoires et qui avaient agi après en étant inspirés par elle.

L'imposture et le paternalisme médiatiques.

Les personnes d'origines africaines sont souvent exclues des espaces de débats sociétaux. Tout en y étant présentes par l'imaginaire populaire construit par les différents discours stigmatisants provenant notamment des médias. Dans son livre *Sois parfait ou retourne chez toi !* paru aux éditions Swiss Métis en 2006, Innocent

NAKI donne un aperçu sur les clichés des médias suisses sur les étrangers et notamment les personnes d'origines africaines. Il montre comment des médias suisses, proches surtout des milieux politiques de droite, y compris leurs franges populistes en hausse, exploitaient des faits divers impliquant des étrangers. Bagarres, viols collectifs (pourtant rarissimes) entre jeunes, trafic des stupéfiants, chauffards, etc. Toutes ces "affaires" se succèdent dans une presse peu prompte à expliquer ou à informer mais plus friande à terroriser et à manipuler la population suisse au moindre fait qui mettrait en cause les étrangers.

Rempli d'extraits d'articles de presse et des émissions radiophoniques et télévisées, ce livre donne aussi 64 exemples montrant des cas de délits où la nationalité est mentionnée (parce qu'il s'agit des étrangers supposés) et pas dans d'autres. Il conclut qu'on donnait au public la fausse idée d'une criminalité d'abord étrangère qui impliquerait alors "cliché du Noir", et autres "faits tronqués, la partialité, la complaisance à l'égard des violences des étrangers". Bref un traitement médiatique de l'information à la tête du client souvent au statut précaire et qu'on criminalise sans lui donner la possibilité de se défendre. Innocent NAKI fustigeait par exemple le traitement tronqué que firent l'émission "Infrarouge" de la Télévision suisse romande (TSR) ainsi que le journal romand "Le Matin" sur les demandeurs d'asile africains, présentés tous à tort comme des revendeurs de stupéfiants, dans la commune de Bex / Vaud en 2005.

L'imposture médiatique est donc la mauvaise place octroyée, à dessein, dans les médias aux personnes d'origines africaines, l'exposition faite des amuseurs de galerie qui y bénéficient des reportages de complaisance (BATUMIKE, 2006 : 9). Mes observations faites sur les émissions télévisées et les écrits de presse traitant les questions d'immigration et d'intégration m'ont amené à un autre constat, le paternalisme médiatique. En effet, des médias peuvent discourir longtemps sur les Africains en Suisse et inviter des experts suisses à apporter leurs éclairages et expertises sur les questions d'intégration des Africains. Mais ces médias sollicitaient encore rarement des experts d'origines africaines pour qu'ils apportent aussi leur point de vue sur ces problèmes qui pourtant les concernent en premier. Ces médias préféraient soit des figurants d'origines africaines qui restaient contemplatifs devant les experts suisses, soit des personnes incompetentes sur la problématique posée. Et le résultat était le même : l'entretien d'un discours non partagé, unilatéral et de fait paternaliste fait par "nous les Suisses" sur "eux les étrangers africains".

Le mépris de l'apport des étrangers notamment africains à la construction de la Suisse

Pour mes interlocuteurs, la société suisse cultivait la non-reconnaissance de l'apport des étrangers et des Africains à la Suisse. Et elle méconnaissait toujours leur identité culturelle. Pourtant cet apport, aussi modeste pouvait-il être, était aussi réel. Qu'il soit matériel (Madame KM, 55 ans, Angolaise, entretien à Berne, décembre 2003) ou culturel et humain selon BATUMIKE (2006 : 9). Cet auteur précise à sa façon une partie de cet apport pour faire prendre conscience à la Suisse un certain nombre des problèmes globaux où elle peut être aussi concernée d'une manière ou d'une autre : "Or donc, ces "nouveaux" habitants sont la traduction du déséquilibre Nord-Sud (...). Leur présence reste le reflet des problèmes africains en termes de destructions écologiques, de marasme économique engendré par la mauvaise gestion

et le pillage des matières premières, de la dette, de la corruption voire des mouvements nés des conflits armés. Fait significatif, ils sont la traduction de la politique de coopération entre la Suisse et l'Afrique noire. Oui, la Suisse n'est pas une île isolée, elle est bel bien sur la carte du monde !".

La sociabilité distante ou minimale avec les Suisses ?

Mes interlocuteurs estimaient vivre une sociabilité souvent distante voire minimale (réduite par exemple au cadre professionnel) avec les Suisses même après des décennies passées en Suisse. Certains disaient ainsi n'avoir jusque là "vraiment pas d'amis suisses". Pour Monsieur ZORR, cette sociabilité interculturelle réduite avec les Suisses serait tributaire à la fois de la mauvaise perception dont souffriraient les personnes d'origines africaines en Suisse d'une part, et d'autre part de l'image toujours négative qui continuerait d'y être véhiculée sur l'Afrique par des segments dominants de la société suisse (Monsieur ZORR, Guinéen, entretien à Lausanne, juillet 2003). Ce qui, pour lui, renforcerait et entretiendrait des obstacles mentaux, croyances, préjugés et d'autres clichés négatifs sur les Africains auprès des Suisses. Ce qui ne produirait ici ou là qu'évitement, discrimination voire exclusion des Africains dans les relations quotidiennes et plus. Mais quel est le regard réflexif des Africains de Suisse ? À ce propos, un point a retenu mon attention dans les propos de mes interlocuteurs, à savoir la solidarité jugée comme déficiente entre personnes d'origines africaines en Suisse.

Une solidarisation déficiente entre Africains ?

Les divisions nées dès 1980 avec l'arrivée des premiers demandeurs d'asile, des Zaïrois, se sont maintenues ou accrues (BAGALWA MAPATANO, 2007 : 202-204), malgré les régulières mobilisations unificatrices contre des actes et événements racistes anti-africains. C'est plus vrai après 1990 où deux types de clivages s'observaient dans les diasporas africaines en Suisse. Un, la rupture entre ressortissants d'un même pays, à l'exemple des Rwandais dont les clivages ethniques Hutus-Tutsi post génocide de 1994 se sont prolongés dans la diaspora. Deux, des clivages renforcés entre nationalités surtout celles dont des conflits violents ont opposé leurs pays en Afrique. Telles sont les tensions entre diaspora congolaise-zaïroise d'un côté et rwandaise, burundaise, ougandaise et tanzanienne après 1997 de l'autre. Ceci après l'invasion de l'ex-Zaïre par ses voisins de l'Est. Ces tensions prirent après la forme d'un clivage entre "anglophones" et "francophones". La solidarité entre les diasporas africaines ne peut que souffrir de ces tensions. C'est pourquoi mes interlocuteurs condamnent ces types de situation de manque de solidarité entre Africains. Ainsi Monsieur MAS, responsable d'une association africaine dès 2000, illustre cela. Il dénonçait un détournement et un plagiat d'un projet qu'il avait soumis à un "aîné d'une autre nationalité africaine qui travaillait dans une grande organisation confessionnelle internationale..." (MAS, 48 ans, Congolais, entretien à Genève, juin 2004).

La solidarité déficiente entre personnes d'origine africaine en Suisse est une perception aussi partagée par des observateurs extérieurs suisses. Ils la pointent comme une contrainte supplémentaire pour ces communautés sur leur chemin de leur intégration en Suisse. J'en prends pour exemple cette réponse de Monsieur

FAVOULET, Directeur de la FONDETEC⁴, à une question qui lui a été posée lors du colloque organisé à Genève par le programme SYNI (Synergie Emploi), le lundi 19 novembre 2007 au Conseil œcuménique des églises, sur le thème "La microfinance : un outil pertinent pour la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus ? ". Il disait ainsi que : "... Selon une étude qui vient de sortir, 50% des entrepreneurs en Suisse ont des parents de nationalité étrangère, il y a peut-être besoin d'au moins une génération pour se faire un réseau dans le pays où on est arrivé et comprendre à fonctionner comme ceux qui sont natifs. Il y a tout un tas de réflexes et habitudes qu'il faut changer. FONDETEC est en train de travailler pour améliorer cet accueil, avec notamment des collaborateurs africains, un autre provenant de l'Amérique du Sud et elle est en train de se poser la question à propos de l'Asie. Même si dans ce cas-là sur Genève il y a une forte solidarité dans les investissements parmi ses ressortissants, une solidarité qui n'est malheureusement pas si forte entre les Africains. Certaines origines sont beaucoup plus fortes dans l'entraide que d'autres et il faut donc pallier ces déficits là où ils sont présents". (Transcription du colloque, p.15, 19 pp). Concluons maintenant notre propos.

Conclusion

Les migrations temporaires africaines vers la Suisse débutèrent avec les indépendances africaines en 1960. Après 1980, les migrations d'asile interviennent et s'amplifient après 1990 avec la conflagration de nombreux États africains. Les guerres qui y éclatent sont aussi au cœur des enjeux de contrôle des stocks de matières premières stratégiques par les grandes puissances industrielles dont la face visible dans ces conflits transparait avec des entreprises multinationales de différentes nationalités. L'acceptation de ces migrants forcés africains en Suisse est restée très difficile. Les obstacles pour leur pleine acceptation se résument dans le racisme multiforme subi, comme plusieurs travaux scientifiques (dont ceux commandés par des autorités suisses) le pointent. En écoutant les personnes qui ont été interviewées ci-dessus, des solutions à cette situation passeraient probablement notamment pour différentes instances de la société suisse d'accueil à valoriser la contribution des personnes d'origines étrangères et notamment africaines à la Suisse, favoriser leur insertion professionnelle, y compris peut-être par des mesures de discrimination positive reconnaissant leurs compétences, favoriser et multiplier les espaces sociaux de rencontres interculturelles, lutter concrètement contre les racismes dont le racisme à l'embauche, sensibiliser l'école et les services publics à l'interculturalité, offrir une place à l'expression des personnes d'origines étrangères dans l'espace public. Mais encore en écoutant les personnes qui ont été interviewées, l'on peut postuler que la réalisation ces objectifs dans la durée exigerait aussi la solidarité dans et entre les diasporas africaines de Suisse. Les efforts pour leur intégration dans la société d'accueil ne devant pas seulement provenir de celle-ci mais aussi des groupes migrants à intégrer.

BAGALWA MAPATANO Jules Maps
Docteur en sociologie politique du développement
Haute École de Travail Social-Institut d'Études Sociales - Genève
bagalwamaps@yahoo.com

⁴FONDETEC : Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève.

Bibliographie citée

- AMMANE Sh., L'État met le paquet pour aider les jeunes chômeurs, in 20 minutes, le 13 août 2008, Lausanne, p. 3.
- BAGALWA MAPATANO J. M., Crise de l'État et migrations. La diaspora congolaise-zaïroise en Suisse 1980-2005. Paris; éditions Publibook Université, 2007.
- BATUMIKE CHIKURU, Noirs africains en Suisse : De l'intégration et de l'entre-deux cultures, in Interdialogos, n° 1, 2007-2008, La Chaux-de-Fonds, pp. 7-10.
- BOLZMAN C., Sociologie de l'exil : une approche dynamique. L'exemple des réfugiés chiliens en Suisse. Zurich, Seismo, 1996.
- BONIFACE P. (dir.), Dictionnaire des relations internationales. Paris, Hâtier, 1996.
- Bourdieu P., Choses dites. Paris, Les éditions de Minuit, 1987.
- DURU-BELLAT M., École et égalité des chances, in : S. MESURE et P. SAVIDAN (dir.), Le Dictionnaire des sciences humaines, Paris, PUF, 2006. PP. 338-340.
- EFIONAYI-MÄDER D. et alii, Trajectoires d'asile africaines. Déterminants des migrations d'Afrique occidentale vers la Suisse. Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude de migrations, 2005.
- FRANKLIN TAVARES P., Pourquoi tous ces coups d'États ?, in Manière de voir, n° 79, février – mars 2005, Paris, p. 74-77.
- GAKUBA Th.-O., Les immigrés africains en Suisse. Quelle insertion professionnelle pour une contribution au développement du pays d'accueil ?, in Interdialogos, n° 1, 2007-2008, La Chaux-de-Fonds, p. 21-25.
- LEYMARIE Ph., Des guerres toujours..., in Manière de voir, n° 51, mai-juin 2000, Paris, pp. 17-20.
- MONNIER L., Rôle géostratégique du Zaïre dans l'aire conflictuelle d'Afrique australe. Éléments pour une analyse, in Genève-Afrique, Vol. XXVI, n° 2, 1988. Genève, p. 83-96.
- NAKI I., Sois parfait ou retourne chez toi !, Lausanne, éditions Swiss Métis, 2006.

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Qui a la RD Congo contrôle l'Afrique et le monde (?)

Quand nous traitons de la question électorale chez nous, nous la réduisons à sa dimension politique. Nous oublions qu'elle a aussi une dimension géostratégique et géopolitique importante. Contrairement aux apparences, à travers les élections de novembre 2011, la confrontation entre le BRICS (le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud) et l'Occident s'est imposée comme un enjeu de taille. De temps en temps, les deux blocs jouent leur entente sur le dos du peuple congolais et au profit des élites compradores.

Depuis les années 1990, une troisième guerre mondiale larvée a débuté dans la région des Grands Lacs. Le contrôle de cette région et de ses richesses du sol et du sous-sol constitue un enjeu stratégique majeur. Qui a le Congo et toutes ses matières premières stratégiques contrôle l'Afrique et le monde. La guerre de basse intensité qui se mène dans cette partie du continent africain entretient un

marionnettisme préjudiciable pour le devenir de toute l'Afrique.

Les pays voisins participant à cette guerre de prédation remettent aux calendes grecques l'unification de l'Afrique. Ceux qui n'y participent pas en obéissant à leurs parrains de l'Est et/ou de l'Ouest ne font pas mieux : ils n'arrivent peut-être pas à comprendre que dans un monde où les alliances se tissent entre les grands ensembles tenant à dominer le monde, des actions minables menées par

de petits pays africains séparément ne sortiront pas notre continent de son état actuel de réservoir de matières premières du reste du monde.

Contrairement aux apparences, les élections des 28, 29 et 30 novembre 2011 et les conflits violents qu'elles ont suscités participent de la lancinante troisième guerre mondiale. À voir les choses de plus près et intelligemment, deux camps sont en train de se dessiner et de devenir visibles : le camp de l'Occident et celui de l'Orient. Ces deux camps se font mutuellement pression et essaient de trouver, de temps en temps, un terrain d'entente sur lequel le peuple congolais serait le plus grand perdant. Il y a d'une part, les USA et leurs alliés ; et d'autre part, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Russie, l'Iran et leurs alliés. Bref, il y a la confrontation entre le BRICS et l'Occident.

Mais par ce temps de crise économique-financière (et beaucoup plus anthropologique), la mise sur pied des terrains d'entente entre les deux blocs se fait sur le dos du peuple congolais.

Ses marches, ses cris, ses manifestations aux allures "souverainistes" et "nationalistes" vont à l'encontre de la donne économique-financière actuelle. Elle est une question de vie ou de mort pour des nations "civilisées" aux ordres du marché et piétinant le droit humanitaire international. Pour dire les choses autrement, dans cette confrontation, la loi de la jungle l'emporte sur le droit et la justice. (Nos compatriotes peuvent être tués comme des mouches par une coalition de plusieurs armées et mercenaires africains sans que cela ne puisse émouvoir grand monde !)

Il devient un peu gênant que cette question hautement stratégique ne fasse pas partie des débats actuels des forces politiques congolaises. C'est vrai, l'opposition congolaise essaie, tant que faire se peut, d'opter pour le respect du droit. Mais elle donne l'impression de se

laisser prendre dans le piège de la confrontation quand elle appelle les pyromanes au secours.

Elle donne l'impression de ne pas comprendre que les nations "civilisées" aux ordres du marché ont, dans leur immense majorité, renoncé aux valeurs démocratiques de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Elles ont opté pour la concurrence et la compétitivité tendant à faire de l'autre, de l'adversaire, un ennemi à abattre.

La violence sévissant dans notre pays est (aussi) une expression de la domination de la logique du marché dans les cœurs et les esprits de plusieurs d'entre nous. Alliés des marchands, nous avons renoncé à la politique en tant qu'art de l'édification de la cité par la parole échangée, par la palabre. Alliés des marchands, il nous arrive d'aligner plusieurs monologues sans possibilité d'ouverture au dialogue et au désaccord fondateur.

Tel est le spectacle auquel nous assistons présentement au pays : il y a d'une part les gouvernants sortants et d'autre part, l'opposition politique plurielle. Chaque groupe confectionne ses monologues de son côté. Et au milieu, il y a les corps diplomatiques. Ces deux groupes communiquent en passant par les diplomates et/ou les médias. Ils donnent l'impression de faire fi du fait que plusieurs de ces diplomates conduisent les politiques marchandes de leurs pays !

C'est vrai, il est difficile que "la palabre africaine" fonctionne sur fond d'un système néolibéral miné par la concurrence et la compétitivité. Mais ce qui est difficile n'est pas impossible. (La Belgique a réussi, après plus de 500 jours après ses dernières élections, à mettre sur pied un gouvernement fédéral).

À ce point nommé, la question de la qualité de nos élites peut se poser. Sont-elles capables de dépassement de leurs ego et de sacrifice pour que la cause d'un autre Congo triomphe ? Savent-elles

comment procéder pour éviter de jouer le jeu des marchands, toutes tendances confondues, cherchant à assouvir leur soif de domination du monde en réduisant notre pays à un simple réservoir de matières premières ?

Les élections du mois de novembre devraient nous pousser à approfondir les questions géostratégiques et géopolitiques face auxquelles notre pays est confronté. Elles n'ont pas été qu'une question politique. Les multiples interventions des "alliés marchands" ont prouvé qu'elles ont aussi été une question de géopolitique et de géostratégie. De la prise en compte de cette triple dimension de ces élections

dépendra l'avenir proche et lointain de notre pays.

L'implication des masses populaires de la RD Congo debout dans la compréhension de cette triple dimension de ces élections pourrait, à la longue, participer de la réinvention d'un autre Congo.

Le chemin paraît encore un peu long. À force de persévérance, nous y arriverons. À moins que la troisième guerre mondiale débutée chez nous dans les années 90 ne s'intensifie et ne conduise à la destruction massive des deux grands blocs susmentionnés et leurs alliés.

J.-P. MBELU

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) J. OMASOMBO TSHONDA (sous la direction de), *RD Congo, Haut-Uélé trésor touristique*. Bruxelles et Tervuren, Co-édition MRAC – Le Cri éditions / Afrique Éditions. 2011. 438 pages format A4. Carte administrative et routière du Haut-Uélé à l'échelle de 1/750 000. Avant-propos de Guido GRYSSELS, Directeur général du MRAC.

Cet imposant volume, richement illustré, est le second d'une série de monographies consacrées aux différentes provinces de la RD Congo. Et si le titre comporte la mention "trésor touristique", l'ouvrage se veut aller bien au-delà d'une simple promenade paysagère.

En effet, il aborde l'ensemble des réalités de la région : géographie, géologie, hydrographie, ressources minérales, faune, flore, etc. Il résume l'histoire précoloniale, les étapes de l'implantation européenne, l'organisation administrative, l'évolution socio-économique, sans oublier évidemment les soubresauts de l'indépendance après 1960, la tragique irruption des "Simba" et la complète désorganisation qui a résulté des tristes années MOBUTU.

Le Haut-Uélé est à présent devenu une région perdue et livrée à l'insécurité. Les bandes armées incontrôlées en provenance du Sud Soudan et de l'Ouganda font toujours régner la terreur et les activités industrielles et agricoles en souffrent particulièrement. Tous ceux qui ont connu cette région avant les désastres qui l'ont conduite là où elle est actuellement ne peuvent que déplorer le gâchis actuel et souhaiter que dans un proche avenir, elle puisse repartir de l'avant dans la paix, condition essentielle du redressement.

Ce redressement passerait nécessairement par le rétablissement des infrastructures routières et ferroviaires pour casser son isolement et lui permettre de

relancer sa production. Il faudrait également rétablir un enseignement et un service de santé dignes de ce nom, bref, il y a des manches à retrousser quand la situation politique le permettra. Et à ce moment, la région pourra compter (et c'est le pourquoi du sous-titre) sur son formidable potentiel touristique : le parc national de la Garamba avec ses okapis, les cavernes préhistoriques de la Nembikili, le curieux château de Dungu, les chutes du Nepoko et tant d'autres curiosités.

Souhaitons donc à cette belle région de retrouver la pleine exploitation de ses potentialités : après le martyre qui fut le sien pendant tant d'années, elle mérite vraiment un autre sort que celui qui lui a été réservé depuis maintenant tant d'années.

Outre l'iconographie abondante citée plus haut, il faut aussi mentionner la documentation ultra-précise que les auteurs ont pu rassembler, une bibliographie abondante à souhait et des annexes exhaustives sur l'ensemble des sujets traités. Un bien bel ouvrage donc, passionnant à consulter et d'une lecture très agréable.

E. VAN SEVENANT

2) J. BURGRAFF, *Témoins fidèles*. Kongolo 1962-2012. Gentinnes, Mémorial Kongolo, 2012. 45 pages.

Joseph BURGRAFF a écrit ce fascicule à la mémoire des 20 missionnaires spiritains qui, il y a juste 50 ans, le 1^{er} janvier 1962, furent torturés et massacrés à Kongolo, dans le Nord-Katanga.

Dans un premier temps, il relate avec sobriété les événements qui ont abouti à la tragédie. Dès le début de l'indépendance du Congo (30 juin 1960), une ethnie, les Bahemba, a opté pour la sécession du Katanga, ce qui a eu comme conséquence une sérieuse dégradation du climat politique et qui a entraîné une situation chaotique et dangereuse dans la région.

Bien qu'une forte majorité de la population de Kongolo ait déserté la ville fuyant le danger menaçant, les missionnaires ont choisi de ne pas quitter la mission, afin que tout réfugié y trouve asile. Durant ces mois cruciaux, ils durent faire face aux vexations, aux exactions sans pourtant jamais véritablement envisager une issue fatale. Sur les 21 missionnaires présents lors du massacre, un seul devra la vie sauve à la bienveillance d'un des soldats.

Par la suite, Joseph BURGRAFF joint à chaque photo des victimes un bref commentaire sur l'un ou l'autre trait de leur personnalité. On y trouvera aussi quelques extraits du courrier qu'un des missionnaires a envoyé à sa famille.

Dans un même hommage, l'auteur associe tous les missionnaires qui ont versé leur sang en RD Congo entre 1962 et 1964. Au nombre de 217, leurs noms figurent sur les murs du Mémorial de Gentinnes, inauguré le 7 mai 1967 en présence du Roi et de la Reine.

Ce rappel de la tragédie de Kongolo nous invite donc au recueillement et au souvenir ému face au sacrifice de ces martyrs

Françoise VERGEZ

